

La Lettre de Villers

JANVIER
2017
n°138

DOSSIER SPÉCIAL

Les grands
changements

Meilleurs Voeux !

A votre service

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

- Du lundi au jeudi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h
- Vendredi de 9h à 16h
- Samedi de 10h à 12h (permanence)

Mairie de Villers-sur-Mer
BP 19 - Avenue du Général de Gaulle
14 640 - Villers-sur-Mer
Tél : 02.31.14.65.00
Fax : 02.31.87.12.25
Site : www.villers-sur-mer.fr
e-mail : mairie@villers.fr

Maire
Jean-Paul Durand

Adjoints
Pierre Aubin
Délégations du maire
Travaux voirie et bâtiments
Sécurité publique
Gestion des marchés
Gestion du matériel et des véhicules
Circulation, stationnement.

Patricia Forin
Enfance et vie scolaire
Gestion de la plage projets et embellissement
Office de tourisme animation culture, et Villare.
Reçoit sur rdv

Catherine Vincent
Environnement, vie des quartiers et cadre de vie (gestion des ordures ménagères et tri sélectif), espaces verts, sentiers pédestres, marais.
Vie associative, jeunesse et sport.
Reçoit sur rdv

Monique Bécel
Social et 3e âge, gestion du CCAS, cimetière, logement, Malpelo.
Permanence tous les vendredis de 10h30 à 12h à la mairie annexe.

Bernard Lamorlette
Urbanisme, aménagement et patrimoine.
Reçoit sur rdv

ADMR

L'un des vôtres est malade ? Vous avez des difficultés physiques ? Vous êtes seul(e) au foyer ? Vous êtes actif(ve) et débordé(e) ? Vous êtes isolé(e) ? L'A.D.M.R. de Villers-sur-Mer vous propose ses services. Pour tout renseignement et inscription, contacter le 20 31 81 59 33.

Permanences

- Lundi de 13h30 à 17h00
 - Mardi de 9h00 à 12h00 / 13h30 à 17h00
 - Jeudi de 9h00 à 12h00
 - Vendredi de 9h00 à 12h00
- En cas d'urgence, vous pouvez laisser un message sur la messagerie vocale de l'ADMR. Tel 02 31 81 59 33

Permanence CPAM

Centre CPAM de Honfleur, uniquement sur rendez-vous à la Mairie annexe 8 rue Boulard. tel au 3646 pour prendre rendez-vous..

ASPEC

Association de Soins Palliatifs en Calvados. Antenne de Villers, mairie annexe, 8 rue Boulard 06 07 09 44 30

Permanences de la mission locale Baie de Seine pour les jeunes de 16 à 25 ans. Elles ont lieu, chaque mardi, à la mairie annexe de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Tél. pour rendez-vous au 02.31.89.55.24

Télé-alarme pour personnes âgées ou vivant seules

L'Association Municipale d'Action Sociale a passé une convention avec Mondial Assistance France qui loue les appareils. Cet équipement permet de déclencher les secours en cas de malaise ou chute. Contact Jean Simon 02 31 87 14 12.

La Newsletter de Villers

Grâce à la Newsletter de Villers, vous pouvez désormais recevoir régulièrement dans votre boîte aux lettres électronique toutes les informations sur les animations programmées dans la station (programmes de cinéma, balades nature, festivités enfantines, animarchés, festivals). Il suffit d'envoyer un E-mail à contact@tourismevillers.com.

Recensement militaire

Les jeunes gens nés en janvier, février, mars 2001, doivent se faire recenser entre les mois de janvier à avril 2017 en Mairie.

Secours en mer

Appelez le Centre Régional Opérationnel de Surveillance et de Sauvetage CROSS :

- Du littoral 1616 numéro d'appel unique pour les mobiles*
- En mer VHF canal 16 pour communiquer avec les sauveteurs *utilisable, à terre, du littoral métropolitain, selon les conditions de votre abonnement.

Services Techniques

Chemin du Château tél 02 31 14 65 20

Le ramassage des ordures ménagères, des déchets verts et des encombrants a changé. (Voir dossier spécial pages 9 à 12)



Les vœux du maire

8

DOSSIER SPÉCIAL



2017
Les grands changements

19

Un appel aux dons est lancé pour sauver l'église



Jusqu'au 12 mars !

49



51

VIE COMMUNALE

- 4 Les vœux du maire
- 8 DOSSIER SPÉCIAL
2017, Les grands changements
- 15 Le personnel communal
- 16 L'affichage publicitaire
- 17 Etude d'un éventuel mariage avec St Vaast
- 18 Patrimoine et environnement
- 23 Les travaux
- 26 Les commémorations
- 28 Les seniors

SOMMAIRE

A L'ÉCOLE

- 30 Le nettoyage de la plage
- 31 Le marché médiéval
- 32 La semaine du goût
- 34 Le périscolaire
- 36 Noël à l'école

LES ASSOCIATIONS

- 38 Le social
- 40 Les sports
- 42 La culture
- 43 Le téléthon
- 44 Les Commerçants et Artisans de Villers

LE PALEOSPACE

- 48 Les nuits des squelettes
- 49 Mathurin Méheut et la paléontologie, exposition temporaire
- 50 L'hiver au musée
- 51 Les nouveautés au musée

L'OFFICE DE TOURISME

- 52 Les expos au Villare
- 42 Retours en images, la Toussaint et Halloween, la fête de la coquille et le marché de Noël.
- 60 L'agenda 2017
- 61 Les bons chiffres de 2016
- 62 Le site internet

ÉTAT CIVIL



60



Les vœux du maire

Chers amis, merci d'avoir répondu à notre invitation pour cette traditionnelle cérémonie de présentation des vœux du Conseil Municipal qui est l'occasion de vous donner des nouvelles de votre commune.

Les événements tragiques survenus cette année notamment l'attentat de NICE ont profondément changé l'organisation de toutes nos animations en nous obligeant à renforcer considérablement les mesures de sécurité.

Nous avons réussi à n'annuler qu'une festivité cet été : le feu d'artifice et le bal du 15 Août. Il m'a fallu prendre une décision très rapide, immédiatement après NICE.

La configuration du lieu où nous faisons les feux d'artifice, ne permettait pas d'assurer correctement la sécurité des personnes, certaines l'ont très bien compris mais hélas d'autres non !

Selon les conseils de la Préfecture, je ne développerais pas toutes les mesures de sécurité prises lors de nos manifestations et ceci afin de ne pas renseigner d'éventuelles personnes mal intentionnées.

Lors de la dernière fête de la coquille qui a connu un extraordinaire succès, vous avez pu voir quelques unes de ces mesures (barrages anti-intrusion fixes et mobiles avec de lourds véhicules pour laisser passer les secours en cas de besoin, de nombreux agents de sécurité visibles mais aussi incognitos afin de se fondre dans la foule... etc).

Les années précédentes je vous avez dit que ce mandat serait celui des grands changements et nous n'en sommes pas déçu, car depuis le 1 janvier la loi NOTRe (nouvelle organisation du territoire de la république) en a apporté deux.

En premier lieu la collecte des déchets, qu'ils soient ménagers recyclables ou non, déchets verts, encombrants est devenue une compétence communautaire obligatoire. Elle est donc réalisée depuis le premier janvier, par la communauté de communes et non plus par chaque commune.

Bien évidemment cela change nos habitudes car les jours et les rythmes des collectes ne sont plus les mêmes.

Le travail nécessaire pour mettre au point l'organisation de ce service étendu à l'ensemble de notre communauté de commune a été énorme.

Je veux saluer et remercier aujourd'hui toutes les personnes de Villers, notamment Catherine Vincent adjointe en charge de ce dossier et les personnes des services municipaux concernés qui ont travaillé durant toute l'année 2016 à son élaboration.

Imaginez la difficulté :

Le constat de départ a révélé autant de modes de fonctionnements que de communes compte tenu de la spécificité touristique de notre territoire.

Ensuite il a fallu prévoir le transfert des personnes qui étaient chargées de cette tâche dans nos communes vers la communauté de communes avec les inquiétudes que cela pouvaient engendrer pour elles et donc il a fallu dialoguer très largement.

Puis il a fallu trouver un point central pour installer ce service (terrain, bureaux, garage des camions). Le choix s'est porté sur un terrain à Touques très proche du quai de transfert des déchets. Enfin il a fallu transférer les véhicules mais ce dernier point ne s'est pas révélé être le plus compliqué.

Nous sommes parfaitement conscient qu'il va y avoir des difficultés et que tout ne sera pas parfait dès le début. Les responsables de ce nouveau service à la communauté de communes en sont tout à fait conscients et soyez persuadés qu'ils auront à cœur d'être les plus réactifs possible pour les corriger dès qu'ils apparaîtront.

Le deuxième grand changement concerne le tourisme.

Toujours en cause la loi NOTRe qui transfère aux intercommunalités la compétence promotion du tourisme.

Si la compétence reste bien, de par la loi une compétence communautaire, celle-ci peut en déléguer la gestion à une structure de type SPL (société publique locale) et c'est pourquoi 10 et 11 communes de notre intercommunalité ont choisi cette option et ont créé une SPL de développement touristique afin d'en reprendre la maîtrise.

Un peu plus loin dans cette lettre de Villers je vous explique en détail ce qu'est une SPL et la place de Villers sur mer dans la nôtre.

Sachez d'ores et déjà que cela va être un formidable outil de promotion touristique pour notre territoire sans que chacune de nos communes ne perde son identité.

10 des 11 communes que comporte notre communauté de communes cœur côte fleurie composent cette SPL à savoir Villers-sur-Mer, Deauville, Benerville-sur-mer, Blonville-sur-mer, Saint-Arnoult, Saint-Pierre Azif, Tourgéville, Touques, Vauville et Villerville

Une SPL peut avoir de multiples fonctions et la nôtre ne se cantonnera pas dans la promotion touristique. Elle pourra gérer pour les collectivités qui le désirent, toutes les activités de loisirs que celles-ci souhaiteraient lui confier.

Les intérêts de Villers dans la SPL sont multiples.

En premier lieu nous allons bénéficier d'une réelle promotion touristique qui va compléter l'excellent travail de notre office de tourisme. Il est évident que le bureau de l'office de tourisme à Villers sera toujours au même endroit et continuera à fournir à nos visiteurs tous les renseignements qu'ils recherchent.

Mais une SPL offre, de par sa souplesse de structure, beaucoup d'autres possibilités.

Nous avons déjà à Villers, avant même la loi NOTRe, une réflexion sur la transformation en SPL de nos 3 EPIC (office de tourisme et d'animation, sport et loisirs, Paléospace) afin de gagner en souplesse de fonctionnement (par exemple en n'ayant plus une double comptabilité à réaliser en parallèle : compta public et compta privé).

La création de cette SPL nous offre la possibilité d'utiliser sa structure pour gérer les activités de nos EPIC.

Que les choses soient immédiatement très claires: en aucune manière nous ne perdrons la maîtrise des activités transférées à la SPL car la commune a, en permanence, le contrôle de ce qu'elle délègue tant au niveau des activités que de la gestion financière (pour ceux qui sont un peu au fait des finances nous serons en comptabilité analytique ce qui veut dire que le financement que Villers fournira par exemple pour ces animations servira exclusivement à Villers,etc).

Se rattacher à la SPL nous permet de bénéficier de ces services mutualisés sans avoir à en recréer d'autres pour simplifier nos EPIC.

Donc les activités transférées à la SPL sont celles des EPIC

Ces activités seront sous la direction générale de la SPL bien évidemment mais concrètement sous la direction opérationnelle de Madame Fanny PAUWELS qui assurait déjà cette responsabilité dans l'ancien EPIC office de tourisme et d'animations, aidée de son équipe habituelle et sous la direction de Madame Karine BOUTILLER pour le Paléospace.

Chaque activité déléguée fait l'objet d'une convention entre la commune de Villers sur mer et la SPL. Ces conventions sont établies pour une durée de 1 an et seront réexaminées après cette première année de fonctionnement.

Notre société est en profonde mutation et avoir créé cette SPL c'est se donner les moyens de se développer tout en gardant son autonomie et son identité.

Croire que rester seul, isolé, Villers-sur-Mer pourrait continuer à être le Villers-sur-Mer que nous aimons serait nier les profondes mutations technologiques et sociétales que connaît le monde et nos villes balnéaires en ce début de 21ème siècle.

Un autre grand sujet, indépendant de la loi NOTRe, dont l'étude va débuter en 2017 est un projet de fusion entre Villers-sur-mer et Saint-Vaast en Auge.

La volonté de l'état est que dans un avenir proche, il n'existe plus de petites communes et, dans cet optique, notre commune voisine ST-VAAST-en-Auge avec qui nous partageons déjà beaucoup de choses, nous a demandé si nous accepterions un mariage.

Nos deux conseils municipaux ont été d'accord pour débuter l'étude de faisabilité et établir très concrètement les changements que cela entraînerait.

C'est seulement une fois que cette étude sera faite qu'une décision pourra être prise.

Mais d'ores et déjà soyez assuré que VILLERS-SUR-MER s'appellera toujours VILLERS-SUR-MER autant que ST VAAST s'appellera toujours ST VAAST. Donc à suivre.

Les deux années précédentes je vous avais largement parlé des difficultés financières des communes auxquelles VILLERS n'échappe pas. J'avais même craint en 2015 vous avoir gâché votre début d'année tant mon propos pouvait paraître pessimiste.

Aujourd'hui ce que l'état nous annonçait se réalise mais nos efforts de gestion nous ont permis de poursuivre les travaux comme vous allez pouvoir le constater un plus loin.

La réduction du nombre d'agents de la commune en ne remplaçant pas certains départs en retraite à tout juste permis de maintenir la masse salariale.

83 agents en 2015 et 75 agents en 2016.

Nous espérions que la masse salariale diminuerait mais l'augmentation des charges ne l'a pas permis.

Imaginez dans quelles difficultés VILLERS se serait retrouvé si nous n'avions pas eu cette volonté de réduction de personnels ?

Juste quelques chiffres :

La DGF en 2014 était de 1.324.000 euros, en 2016 1.000.000 euros et elle va tomber en 2018 à 750.000 euros. Une perte de recette d'environ 600.000 euros.

Parallèlement à cela le fond de compensation des intercommunalités est passé de 144.000 euros en 2014 à 260.000 euros en 2016, soit + 120.000 euros environ.

La contribution foncière des entreprises (120.000 euros en 2015) n'est plus perçue par la commune mais par l'intercommunalité.

Ce changement a permis à ce que notre intercommunalité puisse maintenir sa dotation de fonctionnement, du moins pour l'instant, et de ce fait à lui permettre de poursuivre d'importants travaux absolument nécessaires comme ceux sur les réseaux d'assainissements, la station d'épuration, la lutte contre les inondations, etc.... qui représentent des sommes considérables qu'une seule commune ne pourrait supporter

Une petite addition entre 2014 et 2016, nous avons perdus 840.000 euros sur un budget total d'environ 8.800.000 d'euros..... Nous ne sommes pas loin des 10% !... et hélas ce n'est pas fini !

Une vigilance de tous les instants et une gestion rigoureuse sont absolument nécessaires pour nous permettre de poursuivre des travaux dans notre commune.

Retour sur 2016, qu'il y a-t-il eu de fait ?

Beaucoup de choses car comme je vous l'avez dit l'année précédente nos efforts budgétaires ont permis de dégager le financement nécessaire pour leurs réalisations.

D'importants travaux de rénovation et de renforcement des réseaux gaz et électricité ont été faits rue Maréchal Foch par EDF-GDF avant que le département ne programme la réfection de cette voirie.

Nous avons tenté de minimiser au maximum les problèmes qu'ils ont occasionnés pour les commerçants de cette rue mais ils étaient nécessaires.

La rénovation de tous les réseaux du quartier des Bosquets est débuté selon un programme établi en plusieurs tranches pour des raisons techniques et bien évidemment budgétaires.

Aménagement du carrefour rue des acacias-avenue Jean Moulin avec un stop afin de casser la vitesse sur cette avenue.

Dans le même temps création d'une allée piétonne entre ce carrefour et le chemin de promenade près de la zone artisanale, chemin des rangs. Avantage double, sécurisation des promeneurs et facilitation de la descente des passagers des bus.

Aménagement du carrefour devant le casino et possibilité de sortir de la place du casino vers l'avenue de la République.

Le trottoir du pont de la brigade Piron a été élargi et maintenant le cheminement piéton du centre ville à la gare est parfaitement sécurisé.

Réfection de la voirie du boulevard Pitre Chevallier et ainsi terminer les travaux d'aménagement de celui-ci (pour rappel il s'est agi de travaux très importants qui ont comporté la réfection totale des réseaux sous terrain et l'enfouissement des réseaux aériens, l'aménagement des trottoirs afin d'assurer la sécurité des piétons tout en préservant le maximum de places de stationnement et enfin la réfection de la voirie).

Réfection de la rue de la Rosière. Il s'agissait d'une promesse faite de longue date et voilà c'est fait. Le stationnement sera réalisé afin de créer des chicanes pour tenter de contenir la vitesse dans cette rue.

Le belvédère du Méridien de Greenwich a été refait : le parapet qui nous paraissait extrêmement solide en fait était un habillage en ciment de briques et le travail de la mer et du vent en est venu à bout.

Aménagement de l'arrière de l'école Victor Duprez. A noter que pour assurer la sécurité maximale de l'école il n'y a plus qu'une seule entrée utilisée par le jardin public.

En 2014, la commune avait fait l'acquisition du premier étage de la villa Durenne, siège de l'office de tourisme.

Depuis l'automne, les services techniques de la commune réalisent la rénovation de cet étage qui accueillera dans peu de temps la direction et l'administration du service animation.

La porte de la mairie a été magnifiquement refaite à l'identique par le menuisier de la commune.

Au niveau des tennis, les derniers grillages des terrains en terre battue, soit 6 terrains, ont été refaits par une entreprise et le drainage de ceux-ci par la commune.

Le club de tennis de Villers est maintenant vraiment magnifique.

Il ne restera plus que la rénovation des 3 terrains

en dur à côté des courts couverts à réaliser . Une réflexion est en cours à ce sujet : nous avons une demande de paddle tennis (mélange de tennis et de squash) faut il en réaliser un ? D'autre part, les 2 terrains en terre battue tout temps font vraiment l'unanimité et faut il refaire les courts restants à rénover selon le même procédé ou faut il les garder en dur ?

Les premières toilettes automatiques de Villers ont été installées au marais. Elles offrent de nombreux avantages : toujours accessibles, toujours propres et sans mobiliser un agent pour leur entretien quotidien. Il est à noter que nous avons fait le choix de la gratuité pour leur utilisation.

L'entretien du parc de San Carlo se poursuit selon les recommandations de l'ONF (office national des forêts) et nous avons pu faire d'une pierre deux coups, si je puis dire, en faisant appel à un atelier-chantier d'insertion pour son nettoyage ce qui contribue à aider des personnes en difficultés et de notre côté à palier à la baisse volontaire et nécessaire du nombre de notre personnel municipal.

Votre équipe municipale est très attachée à la protection de notre environnement et vous avez pu voir dans le marais Apostrophe, magnifique cheval de trait, qui a effectué l'entretien de la mare de gabion notamment. Vous connaissez très bien son frère, Philosophe, qui assurent un service de transport entre Villers centre et le quartier du marais et qui vous promène en calèche lors des vacances.

Toujours au marais, la ferme pédagogique ravi toujours les enfants et nos ânes y sont les plus heureux, leur santé étant redevenue fleurissante (pour mémoire ils ont frôlé la mort par suralimentation liée à la générosité des promeneurs).

Et maintenant que ferons nous en 2017 ?

Sans doute un peu moins de grands travaux qu'en 2016.

Nous poursuivrons le programme de travaux sur les réseaux du quartier des bosquets.

La digue Ouest entre l'espace Perdrisot et le CNV sera refaite. Nous avons déjà reçu un premier projet et nous en attendons encore 2. Ensuite la commission des travaux aura à travailler sur ce dossier pour choisir le meilleur tant sur le plan technique qu'esthétique.

Le bas de la rue Clemenceau sera refaite. Cela aussi est une promesse ancienne. Tout fini par arriver.

Les lampadaires du jardins public sont devenus vétustes et ils seront changés cette année.

La sécurité de tous nous est très chère et nous souhaitons parvenir à réduire la vitesse dans certaines rues comme la rue Sicard, un aménagement de celle-ci est à l'étude pour une réalisation en 2017, dans la côte de Dives, un plateau ralentisseur sera réalisé dans sa partie haute dès que la communauté de commune aura effectué au début de cette année des travaux sur les réseaux. Plus bas sur ce même axe, nous avons imaginé mettre

un feu qui se serait déclenché à l'approche d'un véhicule trop rapide mais le cout financier de cet équipement est très important alors peut être que dans un premier temps nous allons opter pour un radar éducatif qui non seulement vous donnera votre vitesse mais en cas de dépassement de celle-ci vous donnera également le montant de votre amende et le nombre de points perdus.

La vidéo-protection arrive. Une partie de celle-ci sera réalisée par la communauté de communes au entrées de Villers déchetterie, côte du château, carrefour en haut du chemin de la bergerie.

La vidéo-protection dans Villers sera réalisée par la commune mais nous allons bénéficier de l'infrastructure informatique de la communauté de commune pour le stockage des images et leur sécurisation ce qui va nous réduire de façon notable le coût total de cette protection.

Les lieux d'implantation ont été choisis mais bien évidemment et vous le comprendrait aisément nous ne communiqueront pas sur ceux-ci dans un souci d'efficacité.

Encore une fois, soyons bien clairs, il s'agit bien de vidéo-protection et non de vidéosurveillance.

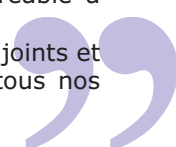
Bien évidemment le vaste chantier de la restauration de l'église est toujours en cours. Le cabinet d'architecte qui sera en charge de cette rénovation est enfin nommé. Nous avons maintenant une estimation plus précise des travaux, ceux-ci s'élèveront à 5.5 millions d'euros. Nous pourrons compter sur des subventions d'état mais guère au delà de 30% et nous espérons que l'association de sauvegarde du patrimoine de Villers, accréditée par la Fondation du Patrimoine, qui a été crée dans l'optique de cette restauration parviendra à récolter des sommes substantielles afin de soulager le budget communal.

Il faudra encore être un peu patient mais maintenant il est possible de vous annoncer que, dans 3 ans environ, Villers sera doté d'une maison de retraite à laquelle s'ajoutera une résidence service et un grand pôle médical et paramédical. Ce n'est plus une probabilité, une incertitude mais c'est devenu une certitude. Alors il faut être encore un peu patient car nous recevons déjà différentes demandes : où doit on s'inscrire pour entrer dans la maison de retraite, où doit on s'inscrire pour y travailler Etc

Chers amis j'arrive à la fin de mon propos et j'espère ne pas avoir été ni trop long ni trop ennuyeux mais je souhaitais vous faire part de tout cela car votre équipe municipale veut travailler en toute transparence et vous tenir au courant de la gestion qu'elle réalise.

Je souhaite profiter de ce moment pour remercier tous ceux qui travaillent à la MAIRIE pour le bien de nous tous à Villers sur mer que ce soit mes collègues adjoints et conseillers municipaux mais également tous les services de la commune avec à leur tête Monsieur TAJAN le directeur général des services et Monsieur HAMELIN le directeur des services techniques. Leur engagement est total et aucun ne compte ses efforts pour que votre commune VILLERS SUR MER soit la plus agréable à vivre.

En mon nom, au nom de mes collègues adjoints et conseillers municipaux, je vous adresse tous nos meilleurs vœux pour l'année 2017.



2017

Les grands changements

La SPL de développement territorial et touristique

6 Questions à Jean-Paul Durand Maire de Villers-sur-mer

Jean-Paul Durand, maire de Villers-sur-mer et neuf autres maires de la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie ont signé les statuts de la société publique locale (SPL), une structure qui permettra d'augmenter l'attractivité touristique de notre territoire.



Photo Grégory Wait

« Ensemble, nous serons beaucoup plus forts. »

Qu'est-ce qu'une SPL (société publique locale) ?

Une SPL est une société anonyme de droit privé à capitaux 100% détenus par plusieurs collectivités locales ou par des groupements de collectivités (il faut au minimum 2 collectivités pour créer une SPL). Elle travaille exclusivement pour ses actionnaires dans le cadre de contrats exonérés de mise en concurrence et de publicité.

Pourquoi avoir créé une SPL ?

La loi NOTRE (nouvelle organisation territoriale de la république) modifie en profondeur notre fonctionnement communal notamment en obligeant le transfert de compétences aux intercommunalités comme la collecte des déchets ménagers et la promotion du tourisme.

10 des 11 communes de notre intercommunalité ont opté pour déléguer la promotion du tourisme à une structure type SPL qui travaillera aux côtés des élus avec les professionnels pour harmoniser l'offre

des produits, des activités ludiques, sportives en respectant l'identité et les spécificités de chacune des communes.

A ce jour, plusieurs milliers de SPL ont été créées partout en France, preuve, s'il en était besoin, que cette formule est très intéressante pour l'avenir de notre territoire et de Villers sur mer en particulier.

Quelles collectivités composent cette SPL ?

Les communes de Deauville, Villers-sur-mer, Bénerville-sur-mer, Blonville-sur-mer, Saint-Arnoult, Saint-Pierre Azif, Tourgéville, Touques, Vauville et Villerville composent notre SPL auxquelles s'ajoute notre Communauté de Commune Cœur Côte Fleurie.

Comment fonctionne une SPL ?

Une SPL se compose d'un conseil de surveillance composé exclusivement d'élus, d'un directoire et de conseils de développements dévolus à chaque tâche de la SPL et pouvant accueillir des personnes non élues.

Quels objectifs pour la SPL ?

En tout premier lieu c'est promouvoir notre territoire – Mer et Campagne -

Notre EPIC Office de Tourisme et d'Animation a fait un travail remarquable tant en matière d'information touristique que d'animations afin de rendre notre commune très attrayante. Cependant la promotion touristique se veut plus ambitieuse en ne se contentant pas d'attendre que les touristes viennent à nous mais en leur proposant dès leurs recherches, sur internet par exemple, une offre touristique, d'animations et sportive mieux structurée avec à terme un système de réservation « en ligne ».

Seul nous n'avons pas les moyens suffisants pour réaliser pleinement cette tâche.

La SPL aura, par la mutualisation qu'elle engendre, la puissance et la capacité nécessaire pour remplir cette mission qui se verra amplifiée par la création d'une marque territoriale (nous travaillons déjà à sa création).

Par ailleurs une SPL peut avoir de multiples fonctions et c'est pourquoi la nôtre ne se cantonnera pas dans la promotion touristique. Elle pourra gérer pour les collectivités qui le désirent, toutes les activités de loisirs que celles-ci souhaiteraient lui confier.

Et Villers dans la SPL ?

Les intérêts de Villers dans la SPL sont multiples.

En premier lieu comme je l'ai dit plus haut nous allons bénéficier d'une réelle promotion touristique qui va compléter l'excellent travail de notre office de tourisme. Il est évident que le bureau de l'office de tourisme à Villers sera toujours au même endroit et continuera à fournir à nos visiteurs tous les renseignements qu'ils recherchent.

Mais une SPL offre, de par sa souplesse de structure, beaucoup d'autres possibilités.

Nous avons déjà à Villers, avant même la loi NOTRE, une réflexion sur la transformation de nos trois EPIC (office de tourisme et d'animation, sport et loisirs, paléospace) en SPL afin de gagner en souplesse de fonctionnement (par exemple en n'ayant plus une double comptabilité à réaliser en parallèle : compta public et compta privé).

La création de cette SPL nous offre la possibilité d'utiliser sa structure pour gérer les activités de nos EPIC.

Que les choses soient immédiatement très claires : en aucune manière nous ne perdrons la maîtrise des activités transférées à la SPL car la commune a, en permanence, le contrôle de ce qu'elle délègue tant au niveau des activités que de la gestion financière (pour ceux qui sont un peu au fait des finances nous serons en comptabilité analytique ce qui veut dire que le financement que Villers fournira par exemple pour ces animations servira exclusivement à Villers...)

Se rattacher à la SPL nous permet de bénéficier de ces services mutualisés sans avoir à en recréer d'autres pour simplifier nos EPIC. Villers sur mer, de par ces EPIC judicieusement créés par mon prédécesseur Gérard VAUCLIN, est parfaitement structuré et cela permet de transférer leurs activités dans la SPL sans difficultés. Il est fort probable que si à la date de création des EPIC à Villers, la structure SPL avait existé celle-ci aurait été choisie pour sa souplesse de fonctionnement.

Donc les activités transférées à la SPL sont celles des EPIC et elles sont multiples : les animations, le cinéma, le tennis, le club de plage, les locations de salles....

Ces activités seront sous la direction générale de la SPL bien évidemment mais concrètement sous la direction opérationnelle de Fanny PAUWELS qui assure déjà cette responsabilité dans l'ancien EPIC office de tourisme et d'animations, aidée de son équipe habituelle .

Chaque activité déléguée fait l'objet d'une convention entre la commune de Villers sur mer et la SPL. Ces conventions sont établies pour une durée de 1 an et seront réexaminées après cette première année de fonctionnement.

Participer à la SPL c'est anticiper les évolutions de notre société, avoir les moyens de se développer tout en gardant son autonomie son identité par la mutualisation de services aujourd'hui éclatés sur plusieurs communes.

Croire que rester seul, isolé, Villers sur Mer pourrait continuer à être Villers sur Mer c'est nier les profondes mutations technologiques et sociétales que connaît le monde et nos villes balnéaires en ce début de 21ème siècle.

Matthieu trie TOUS ses emballages

POURQUOI PAS VOUS ?



10

02 31 88 5000

www.coeurcotefleurie.org

Communauté de Communes

Cœur Côte Fleurie

2017

Les grands changements

La collecte des ordures ménagères est transférée à la Communauté de Communes Coeur Côte Fleurie

DOSSIER SPÉCIAL

Nouveautés!

- Un nouveau calendrier de collecte par secteur
- Construction d'un centre de collecte à Touques
- Réorganisation des tournées dans une logique territoriale optimisée
- Transfert du personnel des communes vers l'intercommunalité
- Perception de la taxe d'ordures ménagères par la Communauté de Communes
- Mise en place de la redevance spéciale pour les professionnels

La loi NOTRE (Nouvelle organisation territoriale de la République) de 2015 impose aux communes de transférer cette compétence aux intercommunalités au 1er janvier 2017.

Dès le début d'année 2017 la gestion complète de la collecte des ordures ménagères est reprise par la Communauté de Communes Coeur Côte Fleurie.

Ainsi, de la collecte jusqu'au traitement, l'intercommunalité aura une maîtrise totale du cycle des déchets.

En parallèle, le tri se simplifie car désormais, l'ensemble des emballages se trie !

Ce qui change

DÉSORMAIS, TOUS VOS EMBALLAGES SE TRIENT

NOUVEAU

RAMASSAGE À DOMICILE
À PARTIR DU 1^{ER} JANVIER 2017

1er bac gratuit !

EMBALLAGES ET BRIQUES EN CARTON + EMBALLAGES EN MÉTAL + BOUTEILLES ET FLACONS EN PLASTIQUE = PAS BESOIN DE LES LAVER IL SUFFIT DE BIEN LES VIDER

Les bacs jaunes seront distribués à votre domicile du 13 Février jusqu'à fin Mars.

À partir du 1er avril, vous pourrez venir les retirer au Centre de Collecte (chemin du Roy à Touques, à côté de Mr Bricolage), du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h.



NOUVEAU, LES PAPIERS ONT LEUR BORNE DE TRI

MAGAZINES, PUBLICITÉS, PROSPECTUS + ENVELOPPES, LETTRES + CAHIERS + LIVRES + JOURNAUX → TOUS LES PAPIERS



Autrefois intégrés dans le contenant des emballages, les papiers auront leur propre borne de tri de couleur bleue pour qu'ils restent propres et recyclables.



UN DOUTE, UNE QUESTION

Tél : 02 31 88 5000



Important

La collecte des ordures ménagères, désormais effectuée par la Communauté de Communes Coeur Côte Fleurie ne s'organise plus par communes mais par zone :

- Zone campagne-pavillonnaire
- Zone hyper centre
- Zone urbaine

La fréquence de collecte varie selon ces zones pour optimiser au mieux le service. Retrouvez votre calendrier de collecte dans votre mairie, au Centre de Collecte* ou sur

le site internet www.coeurcotefleurie.org.

*Centre de Collecte : Chemin du Roy - 14800 Touques, à côté de Mr Bricolage, ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h.

COMMENT OBTENIR LES SACS OU BACS JAUNES ?

La taille des bacs varie selon la composition de la famille et la fréquence de collecte. Le foyer est alors responsable de l'entretien de son bac et de son court maintien sur la voirie (une fois le ramassage effectué). Le 1^{er} bac est gratuit, tout renouvellement sera tarifé.



Distribution de sacs jaunes pour l'année complète

■ Du 16 au 20 janvier de 8h à 17h sans interruption aux Services Techniques de Villers-route du Château (derrière la gare SNCF, indications caserne des pompiers, cimetière)



Les bacs jaunes seront distribués à votre domicile du 13 Février jusqu'à fin Mars. À partir du 1er avril, vous pourrez venir les retirer au Centre de Collecte. Ces bacs s'adressent exclusivement aux particuliers qui ont l'espace nécessaire pour les stocker.

COLLECTE DES SACS ET BACS JAUNES À DOMICILE

A partir de janvier 2017 la collecte des déchets recyclables se fait chez vous en **porte-à-porte une fois par semaine**

LES BACS ET LES SACS SERONT À SORTIR LA VEILLE AU SOIR À PARTIR DE 19 H

Vous avez toujours la possibilité d'apporter vos emballages aux points-tri, présents sur Coeur Côte Fleurie. Retrouvez leur localisation sur www.coeurcoteleurie.org



UN DOUTE, UNE QUESTION

Tél : 02 31 88 5000

Ce qui ne change pas

LE TRI DU VERRE

Rien ne change pour le tri du verre, il se dépose dans les bornes de tri enterrées ou aériennes réparties sur la commune.



Ce qui change

DÉCHETS VERTS

Du 6 mars au 15 novembre 2017

Plusieurs options sont possibles : l'apport gratuit en déchèterie ou le compostage ; en outre, une collecte par la collectivité est mise en place du 6 Mars au 15 Novembre 2017.

Les déchets verts sont ramassés tous les 15 jours à Villers.

La quantité des tontes et feuillages est limitée. Ils doivent être rassemblés dans des contenants rigides (type poubelles) dans la limite de 5 contenants maximum. La taille des branchages ne doit pas excéder 1,10 m de long et ils doivent être rassemblés en fagots attachés avec une ficelle naturelle dans la limite de 5 fagots.

Au-delà de ces quantités, les déchets verts sont à déposer en déchèterie.

Ramassage des déchets verts 1er et 3ème mercredi de chaque mois

(dépôt obligatoire avant 7h le matin)

En dehors de ces périodes, ceux-ci resteront sur le domaine public et feront l'objet de poursuites.



ENCOMBRANTS

Ramassage des encombrants le 4e jeudi de chaque mois (dépôt obligatoire avant 7h le matin)

Les encombrants sont collectés dans la limite de 3 m³ par foyer et devront être sortis uniquement la veille au soir de la date de ramassage (voir calendrier des collectes).

Pour les volumes plus importants, plusieurs solutions :

- ▶ Apport en déchèterie
- ▶ Pour les objets en bon état uniquement : Association Place Nette, tél : 02 31 87 34 43
- ▶ En dehors des jours de collecte, l'enlèvement des encombrants sera facturé. Prendre RDV au 02 31 88 5000 (le volume ne devant pas dépasser les 3 m³).
- ▶ Au delà de 5 m³, merci de téléphoner au 02 31 88 5000, une liste d'opérateurs privés vous sera fournie.



COMMENT ACCÉDER AUX DÉCHÈTERIES ?

▶ VOUS ÊTES UN PARTICULIER ?

Seuls les résidents (permanents ou secondaires) de la Communauté de Communes peuvent accéder au service public de dépôt en déchèteries. Votre carte d'accès nominative vous sera toujours demandée à l'entrée de chaque site.

Comment obtenir ma carte d'accès ?

Il faut renseigner le formulaire téléchargeable sur le site internet www.coeurcotefleurie.org / rubrique infos pratiques et le transmettre au siège de Cœur Côte Fleurie sur place, par courrier ou par mail à environnement@coeurcotefleurie.org.

Pièces justificatives :

- + un justificatif de domicile de l'année en cours
- + une pièce d'identité



PERSONNEL COMMUNAL

Six employés aux ordures ménagères de la commune sont transférés à la 4CF



De gauche à droite. Didier Roch, Michaël Grégoire, Jérôme Sochon, Jean-François Quignette, Christophe Léon et Stéphane Tribhou ont été transférés à la Communauté de Communes Coeur Côte Fleurie.

Depuis le 1er janvier 2017, la Communauté de Communes Coeur Côte Fleurie (4CF) assure la collecte des ordures ménagères.

Jean-Paul Durand, maire de Villers, entouré des adjoints et conseillers, a reçu les six employés municipaux qui ont été transférés à la communauté de communes.

«Ce transfert est une conséquence de la loi NOTRe (Nouvelle organisation territoriale de la République) qui fait de la collecte des ordures ménagères une compétence intercommunale. Le personnel qui travaillait au service des ordures ménagères de la Commune de Villers a donc été transféré à la Communauté de Communes Coeur Côte fleurie, au 1er janvier 2017» explique le maire.

Adhésion au Comité National d'Actions Sociales

Patricia Forin, deuxième adjointe, a proposé l'adhésion au Comité National d'Actions Sociales (CNAS) Cet organisme national est destiné aux personnels de la fonction publique territoriale et à leurs familles. Il a pour objet l'amélioration des conditions de vie des personnels de la fonction publique territoriale et de leur famille. «C'est une avancée pour le personnel communal. Ils pourront bénéficier de prestations très intéressantes auxquelles la dimension de notre commune ne permettait pas d'accéder.»

A cet effet, il propose à ses bénéficiaires un très large éventail de prestations : aides, secours, prêts sociaux, vacances, loisirs, culture, chèques réductions...

Les différentes prestations du CNAS sont fonction de leur objet et varient d'un montant fixe pour les primes à la naissance, les médailles du travail, mariages... Sans oublier des pourcentages de réduction sur une multitude de produits.

«C'est comme un comité d'entreprise pour la fonction publique» poursuit Patricia Forin

«L'adhésion au CNAS nous permet de régulariser certains avantages comme ceux précités (médailles ...) qui jusqu'à maintenant transitaient par l'Amicale du Personnel Communal.»

Un projet qui a été adopté à l'unanimité par le conseil municipal en novembre 2016 et qui prend effet au 1er janvier 2017.

L'affichage publicitaire réglementé fin 2017



Le Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPI)

Il a pour but de limiter la pollution visuelle tout en garantissant la liberté d'expression et le développement économique.

Il édicte des prescriptions à l'égard des publicités, enseignes et préenseignes visibles de toute voie ouverte à la circulation publique. Ces règles, plus restrictives que le Code de l'Environnement, peuvent être générales ou s'appliquer à des zones identifiées.

Les objectifs fixés par ces délibérations portent sur l'équilibre entre protection de l'environnement et développement économique ; la cohérence de traitement de la publicité sur l'ensemble du territoire ; la protection du patrimoine bâti et naturel ; la mise en valeur des entrées de ville ; la valorisation des principaux monuments historiques.

Le projet devrait être arrêté en février. S'ensuivront des consultations et une enquête publique d'un mois, jusqu'à l'approbation du RLPI, qui devrait avoir lieu fin 2017.

■ L'analyse terrain, réalisée sur l'ensemble du territoire, montre que nombre de panneaux publicitaires présente des infractions au code de l'environnement. Sur 118 panneaux recensés, seuls 24 panneaux muraux sont conformes ou peuvent être mis en conformité avec le code de l'environnement. On constate également la présence de 87 dispositifs scellés au sol, interdits dans les communes de moins de 10 000 habitants. La plupart des panneaux sont situés sur les axes à fort trafic et en entrées de ville. Certaines communes sont peu touchées par le phénomène du fait de leur situation géographique. Les enseignes en infraction avec le code de l'environnement sont également nombreuses. Elles se situent principalement dans les zones d'activités.

■ Les entretiens avec les communes ont mis en avant certains sujets à prendre en considération.

En matière de publicité, les communes ont exprimé la volonté :

- ◆ de restreindre fortement sa présence ;
- ◆ de la réintroduire uniquement sur mobilier urbain dans les périmètres d'AVAP ou ZPPAUP ;
- ◆ d'encadrer les préenseignes temporaires ;
- ◆ de conserver un équilibre entre qualité de vie et activité économique.

En matière d'enseignes, elles ont souhaité que soient :

- ◆ prises en compte les règles de l'AVAP ;
- ◆ encadrées les enseignes temporaires ;
- ◆ traitées les enseignes « à vendre »,
- ◆ déterminées des règles pour les enseignes lumineuses avec deux approches ;
- ◆ réglementée la vitrophanie ;
- ◆ fixées des horaires d'extinction.

Pour la publicité

- ◆ Protéger très fortement les centres des communes pour une meilleure lecture de l'urbanisme ;
- ◆ Autoriser le mobilier urbain assurant l'équilibre entre la nécessité d'information et la protection du cadre de vie ;
- ◆ Limiter les dispositifs à 1 par unité foncière pour mieux réguler la présence de panneaux ;
- ◆ Définir des règles d'implantation sur les murs amenant à une meilleure intégration dans l'architecture ;
- ◆ Fixer des horaires d'extinction sur une plage plus large que le RNP.

Pour les enseignes

- ◆ Limiter le nombre d'enseignes sur façade en centre-ville améliorant ainsi leur visibilité
- ◆ Déterminer les positionnements sur façade pour harmoniser sans uniformiser, leur présentation ;
- ◆ Encadrer les enseignes temporaires ;
- ◆ Appliquer la réglementation nationale dans les zones commerciales
- ◆ Définir une forme pour les enseignes scellées au sol supprimant les effets disparates actuels ;
- ◆ Maintenir les horaires d'extinction du RNP.



Étude d'un éventuel mariage avec Saint-Vaast en Auge



La commune de Saint-Vaast en Auge, via son maire, Claude Louis souhaite un rapprochement avec la commune de Villers sur mer.

Un rapprochement, qui pourrait se conclure par un mariage si les deux parties sont d'accord ! Compte tenu de l'évolution, les petites communes n'ont plus d'avenir. La volonté de l'Etat est de les faire disparaître. «Nous vivons depuis longtemps avec Saint-Vaast en Auge, d'où l'idée de créer qu'une seule commune» explique Jean-Paul Durand, maire de Villers.

Avant les fiançailles

Une étude de faisabilité va être mise en route. « La création d'une commune nouvelle est envisageable sous réserve d'accords unanimes des conseils municipaux intéressés »

Bien entendu, ce type de décision est stratégique et il convient de lancer une étude sur les avantages, inconvénients, fiscalité, représentativité, identité... Tout devra être passé au crible. Villers compte 2721 habitants, et Saint-Vaast 104. Villers est membre de la Communauté Coeur Côte Fleurie et Saint-Vaast en Auge de celle du Pays Dozuléen, qui fusionnera au 1er janvier 2017 avec celles de Dives sur mer et Merville-Franceville.

Ce n'est que les balbutiements d'une idée de mariage, un long chemin reste à faire.

Un état des lieux complet va être mis en oeuvre avant que les élus des deux communes ne prennent une décision.

Le Conseil Municipal de Villers, qui s'est réuni le 30 septembre, est favorable sur le principe.



Protection de l'architecture et du patrimoine



Villers présente une richesse et une diversité architecturale et paysagère de grande qualité qui en fait sa qualité de vie et son attractivité au sein de la Côte Fleurie.

De la ZPPAUP à l'AVAP

C'est pourquoi, la ville a souhaité transformer sa Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager (ZPPAUP) existante depuis 2007 sur le territoire en Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) afin de poursuivre sa politique de protection et de gestion moderne de son patrimoine bâti et paysager.

Avec ce nouveau document, Villers doit scrupuleusement tenir compte de la qualité architecturale des constructions existantes et à venir, son patrimoine, son archéologie, et son environnement « C'est un beau document pour travailler sur l'urbanisme et l'avenir de la commune » précise Bernard Lamorlette, adjoint au maire chargé de l'urbanisme.

Après un long processus de réflexion de plus de deux ans, approuvé par les autorités compétentes et soumis à enquête publique, le commissaire enquêteur a émis un avis favorable en avril 2016, « eu égard au nombre impressionnant de bâtiments remarquables et le cadre paysager à protéger » précise Jean-Paul Durand, maire de Villers.

«Le préfet a donné son accord en juillet. L'AVAP est maintenant définitivement approuvée.»



4

Questions

à Céline Constensoux-Bequet

Conseillère municipale

INTERVIEW

Vous avez été élue conseillère municipale, est-ce un choix de votre part ?

Oui tel était mon choix. Je suis villersoise de naissance et y suis fortement attachée même si la vie a fait que j'habite Paris.

Je suis attachée à tout ce qui se passe dans une commune et c'est donc naturellement que j'ai souhaité participer et agir à l'évolution de Villers et à son développement.

Jean-Paul Durand m'a contactée et proposé de continuer l'aventure après deux mandats auprès de Gérard Vauclin.

Quelles sont les commissions auxquelles vous participez ?

Je participe aux commissions AVAP, SPL Office de tourisme, stratégie foncière, et aménagement de la plage.

Quel métier exercez-vous ?

J'exerce la profession d'agent général d'assurances spécialisée dans l'assurance de personnes.

Quels sont vos loisirs, vos passions ?

J'aime le bricolage, les voyages, la lecture, la politique, et la décoration. Et au milieu de tout cela, j'essaie de consacrer un peu de temps à ma famille.

PATRIMOINE

Un appel aux dons est lancé pour sauver l'église



Comme beaucoup de villes en France, Villers s'est retrouvée confrontée à la nécessité de rénover son église, en devant faire face au problème du coût des travaux, très lourds pour de tels édifices.

Des fonds sont recherchés. Il faut donc espérer des subventions de la Drac (30 à 40 %) et d'autres intervenants comme le conseil Départemental, le Conseil Régional...

Une association pour la sauvegarde de l'église, présidée par Bruno Sautelet, a été créée. Cette association, sous l'égide de la fondation du Patrimoine, a pour but de collecter des dons et legs, déductibles des impôts, qui permettront d'effectuer d'importants travaux.

«Tous les Villersois et les Villersaises doivent se sentir concernés par cette opération qui mobilisera Villers pendant plusieurs années et plusieurs mandatures de nos élus».

Nos anciens nous ont transmis en héritage un monument considérable, orgueil de notre ville et de tous ses habitants, mais avec celui-ci ils nous ont lancé un défi : celui de l'entretenir et de le transmettre aux générations suivantes. Tachons de le relever !

Contact pour les dons. 06 64 49 40 53

5.500.000€

C'est le coût estimé pour la restauration de l'église

ENVIRONNEMENT

Défi zéro déchets !



«Zéro déchets, zéro gaspillage» est une démarche organisée par la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie depuis juillet 2016. Des familles volontaires Villersaises se sont déjà inscrites au défi.

Le but ?

Trouver des idées pour réduire les déchets. Nathalie a choisi le lombricomposteur et les alternatives lavables pour remplacer l'essuie-tout, les cotons démaquillants, les couches lavables, fabriquer ses produits ménagers...

IDÉE RECETTE !

Ma lessive maison

Mélanger 1,7 litre d'eau bouillante avec 60g de savon de Marseille rapé ou en paillettes. Ajouter 2 cuillères à soupe de cristaux de soude et 1,3 litre d'eau froide. Pour le parfum, on peut ajouter quelques gouttes d'huile essentielle. Mettre 15 à 20 cl de lessive par lavage. Coût. Moins de 2 € pour 3 litre de produit.

Pour s'inscrire au défi, contactez Morgane JACOB au 02 31 88 45 03 ou morgane.jacob@coeurcotefleurie.org

COMMENT UTILISER LES PRODUITS PHYTOSANITAIRES AU 1 ER JANVIER 2017

Zones appartenant à l'Etat, aux collectivités et aux établissements publics

Terrains sportifs clos



Stades de football, golfs, hippodromes, bouledromes... clôturés

TOUS PRODUITS HOMOLOGUÉS

Parcs, Espaces verts



Espaces verts, lieux de promenades ou forêts publiques (parcs et places publiques, OPHLM...)

PRODUITS DE BIOCONTRÔLE¹ - UAB FAIBLES RISQUES HOMOLOGUÉS

Voiries



Trottoirs, abords de routes, chemins communaux, pistes cyclables, ronds-points, parkings publics, contours d'arbres, caniveaux

PRODUITS DE BIOCONTRÔLE¹ - UAB FAIBLES RISQUES SAUF ARRÊTÉS PRÉFECTORAUX

Cimetières



Allées pavées ou dallées, chemins de gravier, bordures de tombes

TOUS PRODUITS HOMOLOGUÉS

Zones personnes vulnérables



Écoles, centres de loisirs, aires de jeux, hôpitaux, maisons de retraite

PRODUITS DE BIOCONTRÔLE¹ - UAB FAIBLES RISQUES HOMOLOGUÉS²

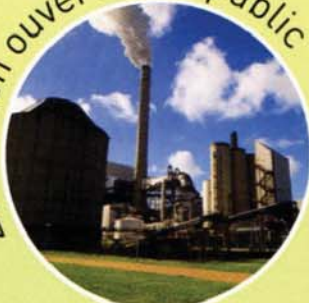
Zones dangereuses



Zones où l'interdiction ne peut être envisagée pour des raisons de sécurité

TOUS PRODUITS HOMOLOGUÉS

Zones non ouvertes au public



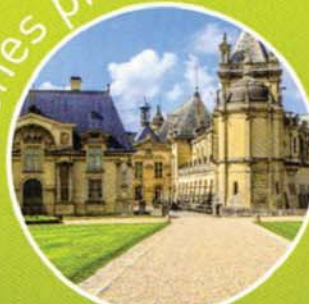
Déchetteries, serres municipales, terrains militaires, aéroports, sites industriels

TOUS PRODUITS HOMOLOGUÉS



Rien ne remplace le regard d'un **professionnel**

Zones privées



Châteaux, jardins privés, lieux appartenant à un organisme du secteur privé...

TOUS PRODUITS HOMOLOGUÉS

COMMENT UTILISER LES PRODUITS PHYTOSANITAIRES AU 1 ER JANVIER 2017

En 2017, ne pas confondre la démarche « zéro phyto » (volontaire et politique) et l'interdiction réglementaire d'utilisation de certains produits phytosanitaires.

L'application des produits phytosanitaires reste autorisée et encadrée par les textes suivants :

1) LA LOI LABBÉ (Loi 2014-110 du 6 février 2014) et **LA LOI DE TRANSITION ENERGÉTIQUE POUR LA CROISSANCE VERTE** (Loi 2015-992 du 17 août 2015, applicable au 1^{er} janvier 2017) interdisent aux personnes publiques d'utiliser ou faire utiliser des produits phytosanitaires, hors produits de biocontrôle (liste officielle du code rural Article L235-5), produits utilisables en agriculture biologique (UAB) ou à faible risque, pour l'entretien des espaces verts, promenades ou forêts accessibles ou ouverts au public, ainsi que les voiries. Ne sont pas concernées les zones privées (ex : sites industriels) et les zones publiques telles que :

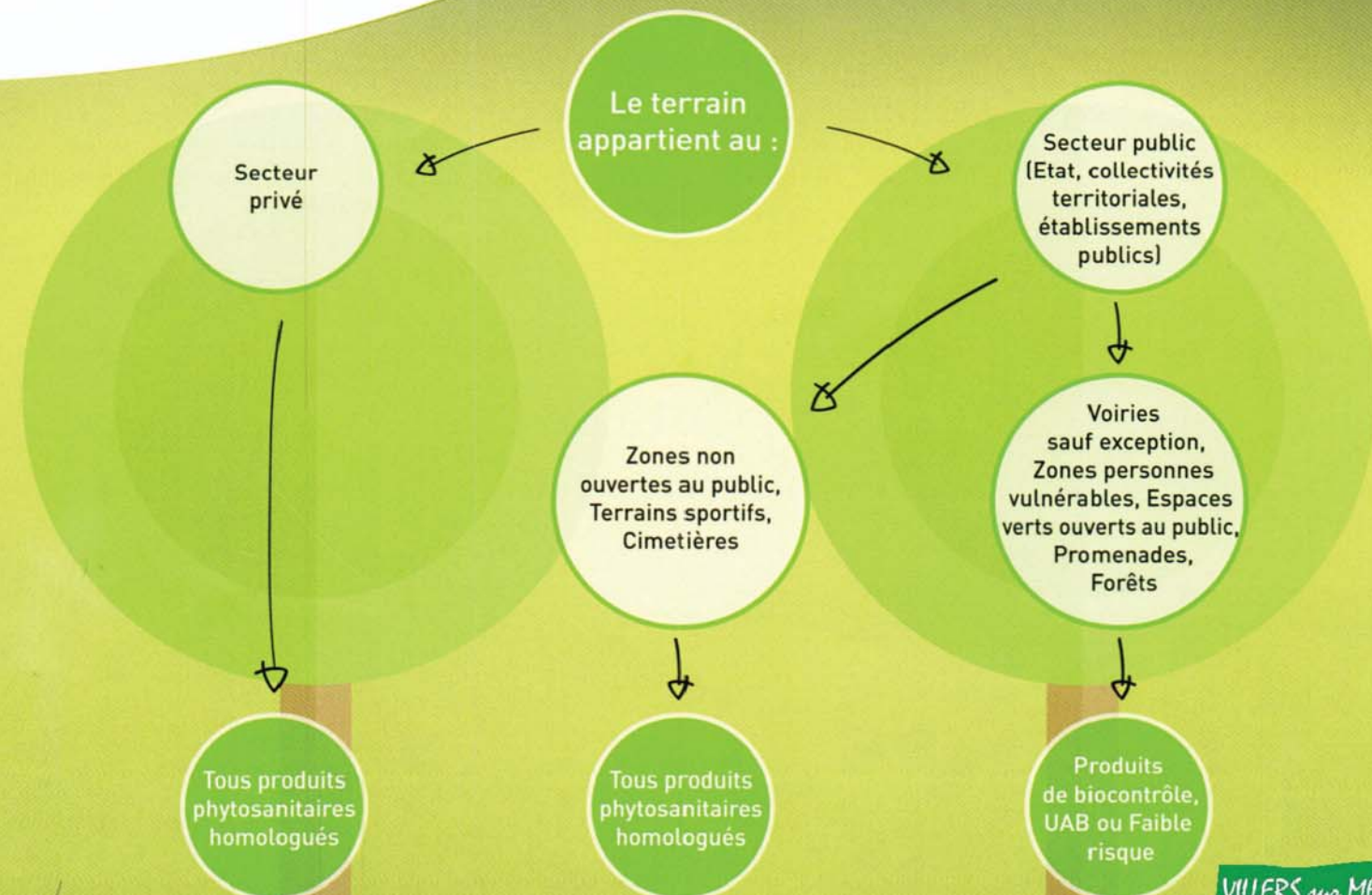
- Les cimetières
- Les terrains de sport
- Les voiries dans les zones étroites ou difficiles d'accès (bretelles, échangeurs, terre-pleins centraux et ouvrages), dans la mesure où l'interdiction ne peut être envisagée pour des raisons de sécurité des personnels chargés de l'entretien et de l'exploitation ou des usagers de la route, ou entraîne des sujétions disproportionnées sur l'exploitation routière.

2) L'ARRÊTÉ DU 12 SEPTEMBRE 2006* impose le respect des Zones Non Traitées par rapport aux points d'eau (ZNT de 5m minimum).

3) L'ARRÊTÉ LIEUX PUBLICS DU 27 JUIN 2011 et **LA LOI D'AVENIR AGRICOLE** (Loi 2014-1170 du 13 octobre 2014) encadrent l'utilisation des produits phytopharmaceutiques dangereux** dans des lieux fréquentés par le grand public, le public sensible (écoles, crèches, aires de jeux...) ou les personnes vulnérables (hôpitaux, maisons de retraite). L'arrêté précise les modalités d'affichage informatif du traitement, de balisage de la zone traitée et la durée d'éviction du public. Ces modalités concernent les zones traitées ouvertes au public.

4) LES ARRÊTÉS PRÉFECTORAUX interdisent les applications à proximité des caniveaux, avaloirs et fossés dans certaines régions.

LES BONNES QUESTIONS À SE POSER



Cette loi ne concerne pas les particuliers, elle ne leur sera applicable qu'au 1er janvier 2019

Un faucon pèlerin contre la prolifération des goélands

Un faucon pèlerin tourne autour de l'église de Villers, il est souvent posé sur les gargouilles du clocher, on le voit aussi au marais, ou au niveau de la gendarmerie... Le Groupe ornithologique Normand a été sollicité pour essayer de le sédentaryser.

«Il pourrait agir contre la prolifération des goélands et des pigeons» explique Catherine Vincent, adjointe au maire chargée de l'environnement.

LES TRAVAUX



Villa Durenne, Un nouveau pôle animation et loisirs

En septembre 2013, une opportunité s'était présentée à la Commune d'acquérir l'appartement du 1er étage situé à la villa Durenne, au-dessus de l'Office de Tourisme.

Un appartement de 123 m², qui a été entièrement repensé et refait par les services techniques de Villers. Les travaux de rénovation ont débuté le 15 août 2016 pour se terminer en ce début d'année 2017. Les employés de la commune ont refait l'isolation, la peinture, remis aux normes l'électricité, la plomberie... « Tous les corps de métiers de nos services ont été sollicités » explique Joël Hamelin, directeur des services techniques.

«Après la rénovation complète du pôle médical Bagot en 2015, c'est un nouveau challenge que les employés des services techniques ont eu à coeur de réussir.»

Un nouveau pôle animation et loisirs

Les bureaux du service animation, qui étaient installés dans la mairie annexe, vont se rapprocher ainsi de l'office de tourisme «Auparavant, Xavier Le Guevellou, directeur de l'animation et Johan Boucher devaient souvent faire l'aller-retour pour la transmission des dossiers» explique Fanny Pauwels, directrice générale.

Les nouveaux bureaux

Ils se décomposent ainsi : une salle de réunion, un bureau pour la direction, un bureau animation, et enfin, une pièce pour les archives, une petite cuisine et des toilettes.

Sans oublier une vue mer imprenable et surtout "L'oeil sur le festival Sable Show" !



Tony Giret, menuisier ébéniste depuis 1995, travaille depuis 3 ans aux services techniques de la Commune.

Sa dernière réalisation, la porte d'entrée de la mairie «C'est une double porte en chêne, il m'a fallu 245 heures pour la réaliser !»

L'ancienne porte avait plus de 60 ans «Elle ne fermait plus, et surtout, il y avait une importante déperdition de chaleur»

Tony Giret a déjà plusieurs autres réalisations à son actif, notamment sa participation au pôle médical Bagot, la porte du presbytère, le plancher et toute la partie haute du garde-corps du Méridien, la ferme pédagogique, l'agrandissement de la terrasse du restaurant du Marais...

LES TRAVAUX



1

RUE DE LA ROSIÈRE

■ Réfection totale de la voirie et des trottoirs.
Par souci d'économie, les bordures de trottoir ont été coulées sur place avec une machine spécifique, donc pas de main-d'oeuvre liée à la pose de bordure classique.
Cette machine utilise des bétons fibrés (c'est un béton renforcé, plus solide)

Coût. 81 400 € au lieu de 95 300 € en bordure classique.

2



CHEMIN DE SAINT-VAAST

■ Consolidation des accotements du chemin de Saint-Vaast, notamment les virages abîmés par les écoulements d'eau.

QUARTIER DES BOSQUETS

La Commune de Villers procède, avec le Syndicat Départemental d'Énergies du Calvados (SDEC énergie) à l'effacement des réseaux de distribution d'électricité, d'éclairage et de télécommunication dans le quartier des Bosquets.

« Une opération qui s'étalera sur plusieurs années » précise Jean-Paul Durand, maire de Villers.

3



Première phase

■ L'effacement des réseaux rue Denise Clairouin est terminé.

Le coût total de cette première phase s'élève à 74 693 €.

Le taux d'aide sur le réseau de distribution électrique est de 30 % et 20 % sur le réseau de télécommunication.

La participation communale s'élève donc à 52 400 €, déductions faites des participations mobilisées par le SDEC ENERGIE.

■ En ce qui concerne l'effacement des réseaux de la rue du Ravin, une étude complémentaire est en cours avec la commune d'Auberville.

■ La phase 2 aura lieu au 4e trimestre 2017. Le coût total de cette opération est estimé à 161 021 € TTC, la participation communale est estimée à 115 503 €.

■ La phase 3 aura lieu le 4e trimestre de l'année 2018. Le coût total de cette opération est estimé à 319 027 € TTC dont 226 545 € à la charge de la commune.

■ La phase 4 aura lieu au 4e trimestre 2019. Le coût total de cette opération est estimé à 286 046 € TTC dont 200 677 € à la charge de la commune.

■ La phase 5 aura lieu au 4e trimestre 2020. Le coût total de cette opération est estimé à 216 375 € TTC dont 153 792 € à la charge de la commune.

4

Prévision des travaux du premier semestre 2017



RUE DES TENNIS

Avant que la Communauté Coeur Côte Fleurie prévoit, à moyen terme, des travaux d'assainissement pluvial, la rue va être revêtue de gravillons bi-couches, afin d'uniformiser provisoirement son état général.

CÔTE DE DIVES

■ Au niveau du lotissement Jeanne Sendret, ERDF prévoit l'implantation d'une armoire de coupure télécommandée pour pouvoir gérer les réseaux plus efficacement en cas de panne.

LES CÉRÉMONIES



LE CIMETIÈRE

1er Novembre CÉRÉMONIE DU SOUVENIR

La cérémonie du souvenir, au cimetière, est le devoir de mémoire de la Toussaint.

Une cérémonie qui a commencé par un dépôt de gerbe devant le monument aux morts, dans la partie basse du cimetière et qui s'est terminée par un moment de recueillement devant plusieurs tombes.

Les tarifs

Périodicité	enfant	Pleine-terre		Caveau		
		1 à 2 personnes	3 personnes	1 à 2 personnes	3 personnes	4 à 6 personnes
Trentenaire	150 €	315 €	395 €	375 €	470 €	755 €
Cinquantenaire	255 €	535 €	675 €	825 €	995 €	1475 €
Perpétuelle				1800 €	2250 €	3450 €

Columbarium

■ Location trentenaire	710 €
■ Location Cinquantenaire	850 €
■ Perpétuité	1475 €

Jardins d'Urnes

■ Location trentenaire	245 €
■ Location Cinquantenaire	415 €
■ Perpétuité	1130 €

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

La foule était venue en nombre, pour assister à cette commémoration.

Un défilé en musique avec les porte-drapeaux des associations d'anciens combattants, les pompiers et la SNSM, le maire et le conseil municipal, la gendarmerie, les représentants d'associations... suivis d'un véhicule des Amis du mont Canisy.

Le défilé s'est ensuite rendu au monument aux morts où l'appel aux morts et la minute de silence ont précédé le dépôt de gerbe.

«Le 11 novembre 1918 annonçait la fin des combats que personne n'osait plus espérer. cette date mettait fin au long cortège de morts, de blessés, de mutilés, de traumatisés, de veuves et d'orphelins qui accompagnaient la Grande Guerre depuis plus de quatre ans... Commémorer le 11 novembre, c'est répondre à la nécessité du souvenir, de l'hommage aux morts et de l'expression de notre reconnaissance.», comme le précisait dans son message Jean-Marc Todeschini, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense, chargé des anciens combattants et de la mémoire.

Une lettre lue par Jean-Paul Durand, maire de Villers.



Les enfants ont offert un spectacle aux Anciens Combattants

A l'issue de la cérémonie, les élèves de CM1-CM2 avaient préparé une petite surprise aux Anciens Combattants, une scénète très émouvante retraçant l'histoire du soldat inconnu, comment il a été choisi... «Les textes ont été appris par coeur. C'est un travail de deux mois en classe» précise Privat Périn, directeur de l'établissement scolaire.



En remerciement, la Municipalité a offert un livre à chaque enfant «Le pigeon vaillant, héros de Verdun». Jean-Paul Durand, maire de Villers a dédié chaque ouvrage.



UN TRÈS BEAU REPAS POUR LES SENIORS



Le repas des anciens, organisé par l'Association Municipale d'Aide Sociale et le Centre Communal d'Aide Social, la municipalité, et animé par Régis Suez, a réuni 130 personnes âgées de 60 ans et plus, à la salle panoramique du casino de Villers.



Les tables décorées, des mets préparés avec soin par Jacqueline Salles du Clos des Pommiers, une animation musicale de qualité, tous les ingrédients étaient réunis pour faire de ce repas une véritable fête. «Ce repas est réservé aux habitants de Villers, à partir de 60 ans. Une participation de 28 € a été demandée à chaque personne» explique Monique Bécél, adjoint au maire chargée du CCAS.

460 COLIS DE NOËL DISTRIBUES AUX ANCIENS



La salle-à-manger de la résidence Vé Maine avait un air de fête fin décembre. Un sapin de Noël bien décoré et une grande table dressée attendaient les convives.

Jean-Paul Durand, maire, accompagné de son épouse, de ses adjoints et de ses conseillers, a participé à cette fête où petits fours et autres friandises ont réjoui les invités.

Des coffrets gourmands ont été offerts pour le plus grand plaisir de tous. «Nous distribuons des colis de Noël qui contiennent, notamment, du crémant, vin rouge, vin blanc, gâteaux apéritif, foie gras, salade de fruits, chocolats, biscuits, une boîte de canard à l'Armagnac, des pâtes, du pain d'épices, et galettes Normandes. Sans oublier un cabas offert par Carrefour City» énumère Monique Bécél.

Les mêmes colis sont remis à domicile, à 125 couples villersois et à 335 personnes individuelles à partir de 70 ans et inscrits sur la liste électorale.



A L'école

Retour en images



Les élèves de maternelle et primaire ont nettoyé la plage



« Ils ont rempli de nombreux sacs de cent litres : plastiques, polystyrènes, papiers, mégots... et même un cadre de scooter ! »

Opération « Nettoyons la nature »

Dans le cadre de la 19e opération « Nettoyons la Nature » quatre classes de l'école Victor Duprez de Villers sur mer, de la Grande section de maternelle aux CM2, ont enfilé les gants et revêtu une chasuble pour partir à la chasse aux débris sur la plage.

«Ce projet d'éducation à l'environnement, d'écocitoyenneté et de respect au quotidien de son propre environnement s'inscrit parfaitement dans le projet d'école» explique privat Périn, directeur de l'établissement scolaire.

Une belle leçon de respect de l'environnement !





Le marché médiéval

Le groupe scolaire Victor Duprez a installé son marché d'automne Médiéval dans la cour de l'école, en octobre dernier. De nombreux parents y ont fait quelques courses, notamment aux stands des légumes maraîchers qui ont eu beaucoup de succès !

Les élèves ont joué aux marchands des quatre saisons et ont ainsi appris à rendre la monnaie « Toutes les classes ont participé, de la maternelle au CM2. » commente Privat Périn, directeur du groupe scolaire.

De beaux légumes, mais aussi un beau geste !

« Les bénéfices de cette opération sont destinés aux élèves de l'école primaire de Monkpà, située au Bénin avec lesquels nous correspondons depuis plusieurs années », souligne Privat Périn. Ce projet permettra d'envoyer du matériel à l'école du Bénin.



Au fil des stands Médiévaux, les enfants ont appris à tirer à l'arc, à confectionner des bourses en cuir, et à fondre le métal. La forge a également attiré de nombreux curieux.



La semaine du goût



A l'occasion de la semaine du goût, l'Amicale des parents d'élèves de l'école a organisé des ateliers pour les maternelles et les primaires.

Une dégustation colorée pour les maternelles

A l'école maternelle, les dégustations étaient classées par couleurs.

- Sur la table blanche, le sel, le sucre, l'endive pour l'amer et le jus de citron pour l'acide, sans oublier le lait de vache, les fromages et les yaourts.

- Sur la table rouge, les enfants ont aimé les fraises et la betterave qui a créé l'étonnement car «C'est un légume sucré!». Tomates et haricots rouges étaient également proposés à la dégustation.

- La table verte était garnie de menthe, de basilic, de kiwi, et de cornichons.

- La table marron, était très certainement la plus prisée ! les enfants se sont précipités sur le chocolat, les châtaignes et la crème de marron, un peu moins sur les graines de café et les lentilles.

Ils ont appris à reconnaître les différents aliments, en utilisant leurs sens, le goût et l'odorat. «Certains ont adoré le cornichon, la betterave ou le sel, d'autres ont fait la grimace devant l'endive ou la tomate, il est encore difficile de reconnaître le salé du sucré et encore plus l'amer et l'acide » constate Carine Merlin, organisatrice de la manifestation.

Ces journées, étaient placées sous le signe de la bonne humeur grâce à l'animation des parents bénévoles.



La Martinique au menu des primaires

Pour les élèves du primaire, trois tables, donc trois ateliers.

■ L'atelier «pommes», tenu par Estelle Chevallier «Les élèves ont croqué des pommes douces, amères et acides. Ces pommes ne se trouvent pas dans le commerce car elles sont destinées à faire du cidre. Il y a 800 variétés de pomme dans le Pays d'Auge»

■ L'atelier dégustation à l'aveugle, tenu par Jessica Lengrand «J'ai préparé deux salades, une sucrée et une autre salée».

■ Et enfin, l'atelier Antillais, tenu par Thierry Gémon. «En Martinique, il y a un grand coquillage, le lambi, qui contient un délicieux gastéropode que l'on déguste en gratin ou en fricassée. Lorsque le coquillage est vide, les pêcheurs Martiniquais soufflent dedans pour annoncer la fin de la pêche et le début du marché aux poissons»

Ensuite, les élèves ont développé leur odorat avec les épices Antillaises et la dégustation d'un flan au coco confectionné par Anne-Sophie et Christophe a ravi leurs papilles.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Du fait maison et du bio à la cantine

À la cantine du groupe scolaire Victor Duprez, les enfants se régalent.

"La semaine du goût, c'est toute l'année chez nous ! Chaque semaine, les enfants goûtent des saveurs particulières. La cantine travaille avec des produits frais et bio, préparés sur place" informe Patricia Forin, adjointe au maire chargée de la vie scolaire.

Une filière courte

"Nous faisons de la cuisine de qualité avec des produits frais, qui viennent de producteurs locaux. La filière est courte" explique Line Gidon, cuisinière communale.

Les légumes, bio pour la plupart, sont livrés trois fois par semaine. "Durant tout un mois, les enfants ne mangent jamais la même chose, ils ont vingt fruits et légumes différents chaque mois, pour lutter contre l'obésité."

Pour la viande, la livraison, c'est également trois fois par semaine "Elle provient de la région Basse-Normandie, le poulet est fermier."

Du "fait maison"

La qualité est privilégiée, tout est fait maison. "Nous faisons nous-mêmes nos pâtes à tartes, sucrées et salées comme les quiches au thon ou au chèvre ! Les enfants ont parfois du mal à manger des fruits, alors nous les pressons ! c'est ainsi qu'ils ont au choix de vrais pamplemousses ou oranges pressés". Et parfois, quelques graines de quinoa, remplies de minéraux, sont ajoutées aux légumes.

LE PÉRISCOLAIRE



Les élèves de Victor Duprez s'initient au langage des signes

Pourquoi ? Parmi les nouveautés des ateliers du Périscolaire (APS), le langage des signes enseigné par Cécile Hervieu «J'ai appris à signer, sur le tas, avec des sourds, il y a 10 ans. Cette formation coûte très cher, et je trouve que c'est utile d'en connaître les rudiments, ça peut être utile dans la vie.»

Comment ? Les langues des signes désignent les langues gestuelles (produites par les mouvements des mains, du visage et du corps dans son ensemble) que les personnes atteintes de surdité ont développées pour communiquer. Elles assurent toutes les fonctions remplies par les langues orales.

Pourquoi ? L'idée est de les amener à découvrir la vie d'une personne sourde, l'handicap sensoriel. «Au troisième trimestre, les plus grands offriront un spectacle à leurs parents, où ils mettront en application tout ce qu'ils auront appris »

Comment ? Tous les lundis, de 15h30 à 16h30, une dizaine d'enfants du primaire, fréquentent cet atelier.

«Nous commençons par l'alphabet, qui est la base, ensuite viennent les mots usuels comme bonjour, merci... puis les couleurs. Les élèves apprennent aussi à compter, les jours de la semaine, puis les mois...»

Les signes standards sont conditionnés par la gestuelle de la ou des mains, de la tête et du visage. Pour la seule gestuelle des mains, on en compte entre 45 et 60 différentes en langue des signes française.

Et au fil des séances «Je parle de moins en moins pour laisser la place au langage des signes»

Et enfin, pour conclure «Les enfants ont une très bonne mémoire visuelle. Ils apprennent avec plaisir, et j'avoue avoir été surprise principalement par les filles, elles essayent de signer le plus vite possible » confie Cécile Hervieu.



Le tchoukball avec Véronique Lecomte

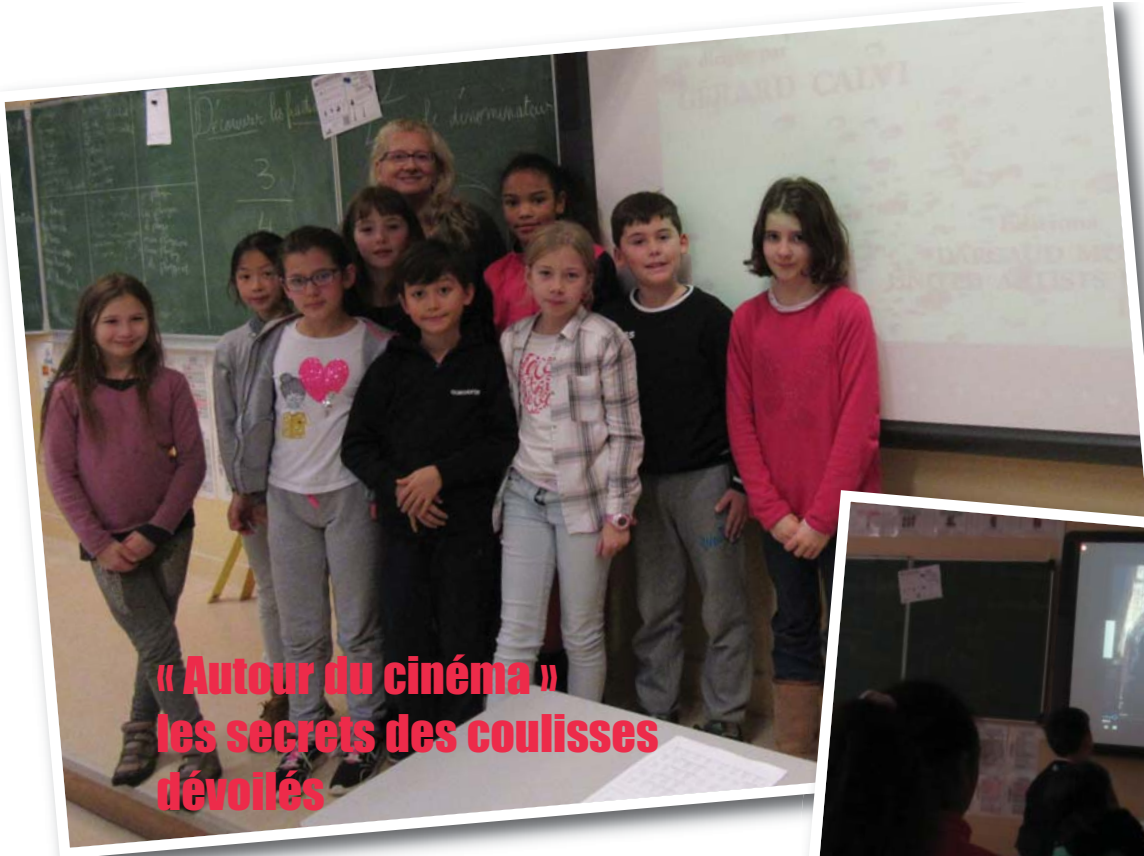
Le tchoukball est un mélange de volley-ball, de handball et de squash : on marque des points en faisant rebondir un ballon (ressemblant par sa taille et sa surface à un ballon de handball) sur une sorte de trampoline, appelé cadre, qui est installé à chaque extrémité du terrain, de telle sorte que l'adversaire ne puisse rattraper le ballon par la suite.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Il y a 15 ateliers différents par jour. Les ateliers changent après chaque période de vacances.



La zumba avec Stéphanie Dolley



« Autour du cinéma » les secrets des coulisses dévoilés



Qu'est-ce qu'un metteur en scène ? un scénario ? un script ? Autant de questions qui trouvent leurs réponses au sein de cet atelier.

Autour du cinéma est un atelier périscolaire qui se déroule le vendredi, en cinq séances. Il s'adresse plus particulièrement aux CM1-CM2.

REPORTAGE

Tout commence par le visionnage d'un film du patrimoine Français. A l'affiche de ce vendredi, "le viager" un film réalisé par Pierre Tchernia.

L'histoire se déroule en 1930

« Reconnaissez-vous les acteurs ? » demande Maud Marshall, animatrice de l'atelier. « Non » répondent d'emblée les enfants. « Ce sont Michel Galabru et Michel Serrault, deux grands acteurs que connaissent bien vos parents »
« Et le village ? Il s'appelle Saint-Tropez, ça vous dit quelque chose ? »

« Savez-vous ce qu'est un viager ? C'est une autre forme de vente... Et cette vente là était indexée sur l'aluminium »

Quelques explications ont été donnée sur les décors et les accessoires « Le film raconte une histoire qui s'est déroulée en 1930, et a été mise en scène en 1972. Il a fallu retrouver tous les décors de 1930 ! C'est le travail du décorateur et aussi de l'accessoiriste » explique Maud Marshall « Regardez l'appareil photo, il était d'époque ! et les prothèses de bras et de jambes, il ne faut pas oublier que l'action se déroule peu après la première guerre mondiale, où il y a eu beaucoup de morts et de blessés. On a fait attention pour que ce soit bien comme en 1930 »

Cependant, à un moment du film, l'exode « là ce sont de vraies images »

Comment faire un film ?

Qu'est-ce qu'un metteur en scène ? un scénario ? un script ? autant de questions qui trouvent leurs réponses dans cet atelier.

« L'atelier est basé sur le cinéma Français. Nous abordons l'histoire, les techniques du cinéma, les différentes professions, la mise en musique, l'éclairage... C'est un moment de partage, d'explications, de questionnement par rapport à l'histoire, le patrimoine Français cinématographique » explique Maud Marshall « Nous avons aussi travaillé sur la Grande Vadrouille, c'est ainsi que les enfants ont découvert Louis de Funès » poursuit-elle.

Maud Marshall

Maud Marshall est à la fois comédienne, technicienne directrice artistique de doublage et coach d'acteurs. Une profession qu'elle a exercée pendant 20 ans. C'est dire qu'elle connaît bien les coulisses !

« J'ai appris le métier de comédienne au Cours Florent et avec mon mari qui était comédien et directeur artistique de doublage »

Pour concrétiser cet atelier, Maud Marshall, accompagnée de sa petite troupe " d'apprentis cinématographes " est allée au cinéma du casino de Villers pour visiter les coulisses, la salle de projection « C'était l'occasion d'expliquer la différence entre le film magnétique, avec ses grandes bandes à trous, et le film actuel, le numérique »

Noël à l'école





Les enfants ont reçu des boîtes de chocolats Kinder. Une séance au cinéma, en projection privée, leur a également été offerte



Associations

Nouveau président !



AMICALE PARENTS D'ÉLÈVES

Estelle Chevallier a quitté la présidence de l'APE pour deux raisons, «j'exerce un nouveau travail depuis un an et j'ai désormais moins de temps, ce qu'il me reste je souhaite le garder pour ma famille et ensuite parce que changer de présidence dans une association c'est à mon avis important, cela permet d'avoir un nouveau regard, des nouvelles idées...» confie l'ancienne présidente.

ANTHONY BIDON, NOUVEAU PRÉSIDENT DE L'APE

Vous venez d'être élu à la présidence de l'APE, avez-vous postulé à ce poste ? et pourquoi ?

Oui j'ai postulé à ce poste. J'ai voulu prendre la suite d'Estelle un peu poussé par les membres du bureau. On a une équipe formidable avec une excellente ambiance ce qui est très important pour travailler ensemble bénévolement. C'est aussi ce qui a été un point important pour ma candidature !

Quel métier exercez-vous ?

Je suis diagnostiqueur immobilier depuis 2009 (jusqu'en 2014 en Dordogne et depuis 2015 à Villers sur Mer). Nous avons déménagé en 2014 pour revenir dans notre région d'origine après 14ans "d'exil". Nous sommes donc à Villers depuis 2ans et demi.

Avez-vous des enfants scolarisés ?

Nous avons deux enfants scolarisés dans l'école, une fille en CE2 de 8ans et un garçon de 3ans en petite section.

Quels sont vos projets ?

Mes projets sont de consolider le formidable travail fait par Estelle, comme de nombreux goûters, le troc livres, une kermesse comme l'année dernière...

Nouveau bureau !



Nouveauté !

Info

«Nous allons dématérialiser toutes les communications APE-parents au travers d'envois de SMS et de mails. Cela permettra de soulager le travail du bureau mais aussi de faire des économies de papiers et d'impression.

Nous allons également essayer de mettre en place un container pour récupérer le papier usagé de l'école et de la mairie pour le revendre au profit de l'APE (et donc des enfants). Je tiens beaucoup à préciser ce point : tous les bénéfices de l'APE sont réutilisés pour les enfants».

Agenda

■ Mardi 28 mars, un troc livres est organisé, toute la journée à l'école, "Tout le monde est invité à venir acheter des livres, le bénéfice permettra d'aider au financement des sorties scolaires et à l'achat de matériel pédagogique !"

VILLERS ACCUEIL



NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Suite à l'Assemblée Générale du 11 octobre 2016, un nouveau Conseil d'Administration a été formé.

Présidente : Dominique Vanpeene

Vice-Présidente Catherine Vincent ; Vice-Présidente d'Honneur Maud Buhot ; Secrétaire Eliane Senjean ; Secrétaire adjointe Yveline Deiber, chargée des manifestations ; trésorier Jean-Pierre Gauthier ; trésorière adjointe Jacqueline Chalencon, chargée des ateliers ; Administratrice Marie-France Brunner, adjointe à Yveline pour les manifestations ; Administratrice Mireille Granata, chargée des permanences ; Administratrice Martine Rannou, chargée des sorties et voyages avec Dominique et Jean-Pierre ; Administrateur Guy Bouquet, chargé des circuits randonnées et balades.

«Nous sommes favorables à la création de nouveaux ateliers comme celui de couture, de broderie pour enfants et de danse.»

268

C'est le nombre d'adhérents à Villers Accueil, soit 40 de plus qu'en 2016 !

L'agenda

PREMIER TRIMESTRE 2017

- Samedi 14 janvier, à 14h30, salle Bagot, projection de la croisière en Hollande, suivi d'un goûter.
- Jeudi 9 février, déjeuner à l'école hôtelière de Dives, tarif 12 € sans les boissons.
- Samedi 25 février, à 14h30, salle Bagot, diaporama sur la Sicile, suivi d'un goûter.
- Samedi 25 mars, visite de la manufacture de chocolat (Chocolatrium Michel Guizel). L'après-midi, visite du château de Beaumesnil. Tarif 82 €.



«Nous fêterons les 30 ans de l'association Villers Accueil jeudi 11 mai 2017 !»

Déjeuner salle panoramique du casino.
Participation, 15 € par adhérent.

ASSOCIATION FAMILLES VILLERSOISES

Nouveauté !

Dominique Vanpenne, nouvelle présidente



L'association "Familles Villersaises" créée en 1977 par Maud Buhot, souffle ses 40 bougies cette année ! L'association «Familles Villersaises» a un but social.

■ Tous les jeudis après-midi, au foyer Saint-Paul, les anciens jouent aux cartes suivi d'un goûter préparé par les bénévoles.

■ Tous les samedis matin toujours au foyer Saint Paul, une équipe d'au moins 8 bénévoles s'active pour le tri des vêtements et des livres donnés.

■ Deux fois par semaine 1 à 2 personnes viennent faire le tri des vêtements pour enfants.

■ Quatre braderies annuelles sont organisées, le produit de la vente sert à offrir le goûter et un voyage annuel à nos anciens et une contribution est donnée à la paroisse.

■ Une quarantaine de bénévoles oeuvrent au sein de cette association.

Maud a exprimé le souhait « de ne plus avoir de responsabilité dans l'association qu'elle porte à bout de bras depuis la création ». Autrement dit, elle prend sa retraite.

Maud Buhot a choisi Dominique Vanpeene pour lui succéder, « j'ai mis plus d'un an avant d'accepter. » Maud reste attachée à l'association en tant que Présidente d'honneur.

Le nouveau bureau.

Dominique Vanpeene, présidente Françoise Vauxion, secrétaire et trésorière adjointe ; Colette Guillem, trésorière ; Yveline Deiber, vice-présidente.

La Braderie de Printemps

aura lieu samedi 8 avril de 9h à 18h sans interruption.
Braderie de vêtements enfants, femmes, hommes, linge de maison, chaussures, sacs et jouets.

**FOOTBALL
L'AS VILLERS-BLONVILLE-
BÉNERVILLE
CHANGE DE VISAGE**



Entretien avec
Thierry Granturco
président de
l'ASVBB

L'AS Villers-Blonville-Bénerville a pris un tournant important l'été dernier en changeant de présidence et en adoptant un nouveau projet sportif.

Un projet sur 4 ans

Le club a arrêté un projet sur quatre ans qui pourrait être résumé en 4 points principaux :

- Faire monter son équipe 1, étendard du club, au niveau régional,
- Renforcer son école de jeunes, en travaillant en étroite collaboration avec l'US Houlgate,
- Renforcer sa pratique féminine en constituant à terme une équipe seniors que nos jeunes filles pourront venir alimenter au fil des ans,
- Faire du futsal une pratique pleine et entière du club.

«L'objectif est, à terme, de proposer un projet alternatif à ceux des clubs de Deauville et de Dives. Pour ce faire, le message passé à nos licenciés est clair.» explique Thierry Granturco, président du football ASVBB.

Priorité à la formation pour les jeunes et aux résultats pour les seniors

L'ASVBB met un accent prononcé sur la formation de nos jeunes pour qu'ils et elles deviennent de bons joueurs et de bonnes joueuses, mais également et surtout pour qu'ils et elles deviennent de jeunes gens équilibrés, respectables et respectés. «Cet apprentissage passe entre autres par la compétition mais les résultats de leurs matches resteront toujours secondaires par rapport à la qualité de la formation que nous souhaitons mettre en place » poursuit Thierry Granturco.

«A contrario, nos équipes seniors auront pour mission d'être avant tout compétitives et de gagner pour faire monter le club dans la hiérarchie du football départemental, puis régional.»

Equipe futsal



Vétérans



Nouveauté !

Un nombre de licenciés en forte augmentation et des résultats sportifs encourageants

Ce double discours semble avoir été parfaitement compris. D'une part, notre nombre de licenciés est passé de 128 la saison dernière à 160 (pour l'instant) cette saison soit une augmentation notable de 25%.

D'autre part, il semble également à ce stade de la saison avoir été intériorisé par nos deux équipes seniors qui sont toutes deux en course pour la montée.

Quant à notre équipe futsal, toujours en course pour le titre, elle devrait au minimum terminer dans le top 3 de son championnat de DH ce qui serait déjà en soi remarquable puisque l'équipe est promue à ce niveau cette saison.

Une fusion avec l'US Houlgate

Dans un souci d'asseoir sa progression et d'assurer de la pérennité à ses licenciés, les licenciés de l'ASVBB et ceux de l'US Houlgate se sont prononcés courant décembre sur la fusion des 2 clubs.

Le projet va être soumis aux autorités départementales et régionales du football pour approbation et un club d'une toute autre ampleur pourra voir le jour dès l'été 2017.

Entre temps...

Entre temps, l'ASVBB organisera une soirée avec parents et enfants le 18 mars 2017.

Nous reviendrons vers vous avec d'autres informations plus précises à ce sujet.

Equipe 1 seniors





Professeur de lutte depuis 25 ans au sein de l'AJV, Luc Liné est devenu responsable de la section sambo de l'AJV. Il succède à Christophe Girot, parti pour d'autres horizons.

Luc Liné est Professeur d'éducation physique et sportive, Brevet d'état de lutte sambo, ceinture noire 5e Dan de sambo, il possède également un diplôme russe de maître des sports en sambo. En parallèle, il est professeur de judo Aïkido Karaté et Jiu jitsu ceinture noire 4e Dan de judo.

«La valeur de formation de cette discipline a été reconnue par les éducateurs. En sambo, explique Luc Liné, on cherche à s'adapter à l'adversaire avec comme finalité de l'amener au sol pour le contrôler». Cette lutte est différente du judo qui a beaucoup plus d'adeptes avec comme objectif de projeter son concurrent.

Le sambo « auto-défense sans armes » est un sport de combat créé en URSS dans les années 1930, mélangeant principalement le judo et la lutte. "Les techniques de sambo sont très nombreuses : il existe plus de 5 000 prises ! Les combats se disputent sur des tapis de lutte, sous le contrôle d'un arbitre, d'un juge et d'un chef de tapis" ajoute-t-il.

25 ans au service de l'AJV !

La méthode pédagogique utilisée est une méthode moderne qui permet aux enfants de pratiquer le sambo et de s'ouvrir vers d'autres disciplines comme la lutte ou le judo. Luc Liné utilise cette méthode moderne depuis 25 ans à Villers dans le cadre de l'AJV !

Les horaires changent !

Désormais à partir de la rentrée de janvier 2017, les cours sont reportés au mardi de 17h à 18h à la salle du stade de Villers.

Luc Liné animera personnellement les cours à partir du mardi 3 janvier, les cours du jeudi seront supprimés à partir de cette date. "Le cours s'adresse aux enfants de 6 à 12 ans, il est toujours possible de s'inscrire pour commencer à la rentrée de janvier"

Contact. Luc Liné, tel 02 31 24 51 58

PÉTANQUE



■ L'assemblée générale du club de pétanque aura lieu le dimanche 15 janvier à 14h salle Bagot

« A cette occasion nous remettrons les récompenses aux joueurs classés en 2016.

Pour la première fois une joueuse de Villers a terminé première au classement féminin des concours vétérans !»

TENNIS



■ Vacances de la Toussaint

Malgré les difficultés liées aux dates de celles-ci, un tournoi a été organisé entre les jeunes du Club, plus de 30 joueurs et joueuses se sont inscrits. La remise des prix a eu lieu à l'issue du tournoi. Une grosse distribution de bonbons a eu lieu pour Halloween, au TCV, tous les enfants étaient déguisés.

■ École de tennis

Plus de 60 joueurs se sont inscrits à l'école de tennis. Quatre à six joueurs par courts.

■ Jeux d'enfants

Mise en conformité et aux normes des jeux d'enfants

■ Réfection des grillages

La réfection des grillages des six derniers courts de tennis en terre battue a été confiée à une entreprise privée. Le drainage des courts 2, 4 et 6 a été réalisé par les services techniques de la commune.

■ Convention avec l'EPIC

La convention qui lie le tennis club et l'EPIC ne sera pas renouvelé du fait de la disparition de l'EPIC des sports et des loisirs. Une nouvelle convention va être signée avec la SPL (Société Publique Local) de développement territorial et touristique. Une nouvelle convention sera également signée avec les professeurs de tennis

■ Championnat

Six équipes de tennis ont représenté le tennis club et la Ville de Villers dans le championnat hiver 2016 de la Normandie et du Calvados.

■ Tournoi de Pâques.

Le tournoi homologué par la FFT des jeunes se déroulera du 9 au 16 avril 2017, les inscriptions des enfants sont à adresser au Tennis club, rue du Docteur Sicard 14640 Villers sur Mer (tournoi ouvert aux enfants de 9 à 16 ans)

■ Activités périscolaires.

Dans le cadre des activités périscolaires, Arnaud Xavier, professeur de tennis, assure cette activité sur les courts de tennis

ÉQUITATION



Les vacances de la Toussaint aux écuries de Villers

Stages, cours, balades en campagne ou à la plage, travail à pied avec Pierre Fleury, goûter d'Halloween, passages de galops, ces activités variées ont permis aux nombreux cavaliers des Ecuries de la Villedieu de passer d'excellentes vacances.

«Depuis cette rentrée, les jeunes cavaliers ont participé à quatre concours officiels CSO (concours de saut d'obstacles), à Saint Gatien, Deauville ou Caen, lors d'épreuves Poney ou Club. Les résultats sont déjà très satisfaisants», informe Marie-Laure Guérin, présidente de l'association les Cavaliers de Villers.

Contacts. Nicolas Martin au 06 80 11 00 05 ou Émilie Carregari au 06 78 78 81 19, Ecuries de la Villedieu, route du Château à Villers sur Mer.

La culture



En route direction Perpignan



Musée des dinosaures d'Espérasa (Aude)

ASSOCIATION PALÉONTOLOGIQUE

Bilan 2016

■ 35 activités variées, 2016, a été un bon cru pour l'association ! Avec un ensemble de 35 activités variées proposées aux adhérents en 2016, le programme de l'année 2016 s'est nettement distingué des précédentes années : des réunions mensuelles avec des exposés, une demi-douzaine de sorties sur le terrain (Vaches Noires et Roches Noires), une demi-douzaine de visites de musées et de sites entre Paris et la Normandie, trois conférences grand public au cinéma du Casino de Villers, un dîner annuel et enfin un voyage de cinq jours dans la région de Perpignan.

Les amateurs de fossiles et autres curieux de l'Histoire de la Vie et de la Terre ont été nombreux à participer à ces manifestations, animées le plus souvent par des amateurs, avec le concours et le soutien occasionnel de scientifiques.

149 membres dont 20 jeunes de moins de 25 ans étaient à jour de leurs cotisations au 31 décembre 2016. Un autre record !

Et 2017 ?

Au programme, des réunions mensuelles, avec un exposé présenté par un adhérent, suivi d'un pot de l'amitié au Villars ou à la Salle Bagot ; des sorties aux Vaches Noires ; des visites d'expositions et de musées à Paris, à Caen et à Rouen... Sans oublier trois conférences grand public en juillet et août !

■ Un voyage, dans la baie de Somme

Comme chaque année, un voyage de deux ou trois jours (début octobre) dans la Baie de la Somme (Musée Boucher-de-Perthes (Abbeville), ornithologie, les Hortillonnages et la Cathédrale d'Amiens etc.) ;

■ Une voyage dans le Dorset, en Angleterre

Dans les malles, un joli projet, un voyage de deux ou trois jours au Dorset, en Angleterre, pour visiter la Côte Jurassique, site du patrimoine mondial de l'UNESCO.

■ Une sortie pour fouiller

Et enfin, une sortie pour fouiller dans une carrière en Normandie est également programmée.

■ Une sortie à Rozel

Une sortie d'un jour en juin au site archéologique de Rozel (près de Cherbourg)

Ces manifestations se feront, comme par le passé, en collaboration avec d'autres associations normandes, avec l'aide des scientifiques et le soutien de la municipalité de Villers-sur-mer.

■ Cotisation annuelle.
une personne 22 € ; couple 34 € ;
jeunes moins de 25 ans et
chômeurs 1 € symbolique.

■ Contact.

Horst Gödicke, Président de
l'APVSM, Tél. 06 22 97 12 41
fossiles-villers@com

Retour en images



La bibliothèque a présenté plus de 300 livres quasi neufs à la vente



De gauche à droite Jeannine Maurice et André Casna, les organisateurs du Téléthon

4467€

ont été récoltés pour le **Le Téléthon**



L'Association Villers-Accueil a vendu de nombreux objets

Une entreprise de Villers est primée !

La menuiserie Guérard, située dans la Zone d'Activité de Villers, a reçu le 1er prix départemental Stars et métiers 2016 catégorie innovation technologique. Un premier prix décerné grâce à son nouveau centre d'usinage numérique.



Le point fort de l'entreprise

«Ce sont avant tout les garde-corps des résidences. Cet investissement nous a permis de répondre à des marchés importants en respectant les délais convenus» confie Miriam Guérard. « Le bois exotique est acheté au port de Caen, mais il arrive aussi d'aller chercher le bois en Belgique quand nos fournisseurs habituels n'ont pas la quantité suffisante pour un gros contrat, ou quand nous avons besoin d'une essence spécifique comme le doussié, un bois classé catégorie 4, vraiment imputrescible. »

Un peu d'histoire...

L'entreprise est créée en 1988 par Pascal Guérard, Villersois d'origine, après une formation dans les ateliers de la Ville. A l'époque, l'entreprise ne compte qu'un employé et demi, Pascal Guérard et son père qui occupe un poste à mi-temps. La menuiserie ne cesse de grandir. Aujourd'hui, elle compte 17 employés et 1500 m² de bâtiments pour la fabrication.

Menuiserie Guérard. Zone d'Activité, rue des Grives, à Villers. Tel : 02 31 87 44 24.

Quatre machines en une seule !

Portes, balcons, cuisines, escaliers, fenêtres... sont réalisés très rapidement ! « L'intérêt de ce nouveau centre d'usinage, c'est qu'il n'y a qu'une seule manipulation. La pièce de bois est posée sur la machine et toutes les phases d'usinage se font en automatique » explique Miriam Guérard «Par exemple pour la partie basse d'un balcon : les pentes, les trous de mortaises, les tenons, les trous de chevilles et les trous d'évacuations d'eau sont réalisés en une seule fois ! Auparavant il fallait quatre manipulations sur différentes machines»

Et quatre embauches !

Une installation qui a coûté 500 000 € à l'entreprise. La Région Basse Normandie a attribué une aide sous la forme d'une avance régionale, un prêt à taux zéro d'un montant de 133 000€. «Cet investissement a permis de créer quatre emplois en CDI !»



2000

C'est le nombre de candidats à ce concours départemental, toutes catégories



Tombola, Tony Frank gagne le 1er prix

Tony Frank a remporté le 1er prix de la tombola organisée par les Commerçants et Artisans de Villers (CAV) en partenariat avec la chambre de commerce de Lisieux.

«Nous avons récolté près de 500 billets de tombola dans l'urne !» se réjouit Patrick Brisson, président des CAV. Une tombola qui était organisée, en décembre 2016, sur quatre jours chez tous les commerçants de Villers, où l'on pouvait recevoir un billet dès 10 € d'achats.

La chambre de commerce de Lisieux, partenaire du tirage au sort, a offert le 1er prix, un séjour au choix dans le bassin Méditerranéen. Et c'est Tony Frank, qui a remporté ce prix «Je suis surpris et content, je ne m'y attendais pas du tout ! en plus, ce billet de tombola, je l'ai eu en faisant mes achats à la Cave de la Plage !»

Tony Frank partage sa vie entre Villers et Paris. Il est le photographe attitré de Johnny Hallyday depuis plus de 40 ans, de Serge Gainsbourg et de Michel Polnareff. Tony Frank est considéré comme le photographe d'art des stars, parmi lesquelles Eddy Mitchell, Nathalie Baye, Bob Dylan, Véronique Sanson, Laurent Voulzy, Alain Souchon, et nombreux chanteurs et groupes anglosaxons comme The Who... Il a été également collaborateur pour les revues Salut les copains puis Hit-Magazine et créateur de pochettes de disques. Il a signé également un grand nombre de clichés de Serge Gainsbourg, réunis dans un ouvrage paru aux éditions du Seuil.

Résultats.

Le 2e prix a été remporté par Chantal Noblet, 200 € à dépenser chez les 50 commerçants adhérents à l'association ; le 3e prix, Annie Langlois est l'heureuse gagnante d'un repas de 100 €, offert par le restaurant le Mermoz ; le 4e prix, Régine Lemièrre a remporté un plateau de fruits de mer offert par le poissonnier du marché, Philippe Bréauté, et enfin, le 5e prix, 50 € de bon d'achat, offert par le magasin "La cerise sur le gâteau" à Nadine Mallet.



Halloween

Retour en images



Nouveaux propriétaires
Nouveaux projets !



ENTRETIEN AVEC
THIERRY GRANTURCO

LA LIBRAIRIE DU MARCHÉ

La librairie de Villers a récemment été rachetée par la société LUVIC, dirigée par Thierry Granturco, avocat international. Cette société regroupe également ses deux fils, Victor et Lucas.

On pourrait se demander, pourquoi un avocat international achète une librairie ?

Thierry Granturco est d'une part avocat international depuis plus de 25 ans et, d'autre part, propriétaire d'un fond d'investissement actif principalement dans les domaines de la santé, des transports, de l'immobilier et du sport.

Il vit entre Bruxelles, Paris et Villers, depuis plus de 25 ans. Il y a toujours connu la librairie où il a d'abord été servi par les époux Douchement avant de l'être par leur fils, Alexandre. Alors pourquoi a-t-il acheté la librairie ?

« Comme dans beaucoup de petites villes, la librairie est un commerce central. Si on ne peut pas acheter ses journaux dans sa ville, on va dans la ville voisine. Où du coup, on achète aussi son pain et on y fait ses autres courses. Perdre la librairie aurait été un grand coup pour les Villersois et pour la ville. Si bien que lorsque j'ai appris qu'Alexandre ne trouvait pas de repreneur et que nous risquions de voir le fond être racheté pour qu'une activité autre s'y développe, j'ai décidé de me porter acquéreur de la librairie. Poussé par mes fils que, du coup et malgré leur jeune âge, j'ai associés à l'aventure ».

UNION COMMERCIALE

Un petit tour du côté de la rue du Général de Gaulle

La librairie continue à être tenue par Christelle Veres, pilier du commerce depuis de nombreuses années et qui peut s'appuyer pour la gestion quotidienne sur l'équipe administrative et financière de Thierry Granturco.

« Pour acheter une librairie, il faut d'abord aimer lire. Des journaux, des livres, de tout. Sinon, sans atomes crochus avec l'écriture et la lecture, cela aurait été difficile d'envisager ce projet » ajoute-t-il.

La librairie va-t-elle changer pour autant ?

« A priori oui. Nous venons de trouver un accord avec le propriétaire des murs pour également acheter l'immeuble abritant la librairie. Ce qui va nous amener à la rénover en profondeur. Nous étudierons prochainement avec un architecte la possibilité de créer un 2^e étage de vente. Pour cela, nous devons étudier la circulation que nous pourrions instaurer dans les lieux en amenant les clients à trouver par exemple les journaux et quelques livres au rez-de-chaussée et peut-être une partie librairie plus fournie au 1^{er} étage. Ceci sera analysé et si tout se passe bien, que la vente des murs est passée au printemps prochain comme prévu, alors nous lancerons les travaux de rénovation et d'adaptation lors de l'hiver 2017 ».

Pour autant, la librairie continuera à offrir les services de presse, de librairie, de papeterie et les autres services de proximité offerts aux Villersois (réception de colis, tirages photos, photocopies, etc...) comme elle continuera à accueillir des auteurs pour des dédicaces chaque été et à chaque fois que l'occasion se présentera.

La librairie. SARL LUVIC, 14 rue du Général de Gaulle à Villers.

Tel : 02 31 87 02 30



L'OPTIQUE FAUJOUR

Quand elle n'est pas en clientèle ou à son bureau, Anne Chédru est au fond du magasin en train de réaliser les montages à l'atelier. «Je reçois les verres correcteurs sous forme de palets ronds de 65 mm de diamètre environ. Je les taille et les insère dans les montures. Beaucoup de clients me demandent si leurs lunettes sont arrivées, ils ne savent pas que l'assemblage verres+montures est fait au magasin »
Technicité et dextérité sont de mise pour ce travail de grande précision !

Vision et nouvelles technologies

Face à l'usage grandissant des outils numériques (3h/jour chez les enfants et adolescents en moyenne), de nouveaux verres et traitements sont disponibles pour diminuer la fatigue visuelle et l'éblouissement liés aux écrans des tablettes, smartphones et autres supports rayonnants.

«J'ai un rôle préventif . Je prends soin d'apporter la solution la mieux adaptée en fonction des besoins de mes clients. L'écoute est très importante »

Le sport et la vue

65 % des Français pratiquent une activité sportive régulière.

Afin de les protéger du vent, du soleil, des UV, des chocs, l'opticienne propose des équipements pour chaque sport (plein air, aquatique, glisse, etc.)

« Les performances sont améliorées grâce à des verres spéciaux qui augmentent la perception des contrastes et du relief. Je suis à même de réaliser toutes sortes de lunettes à la vue, y compris masques de plongée et de ski »

Faujour Optique. 11 rue du Général de Gaulle à Villers. Ouvert du lundi après-midi au samedi midi. Tel : 02 31 98 30 91



A L'ESPACE COIFFURE, LA BARBE PREND DU POIL DE LA BÊTE !

Christophe Delaître est barbier. Ce n'est pas le barbier de Séville, mais celui de Villers. Il ne chante pas, mais discute avec beaucoup de jovialité et de gentillesse avec ses clients. Une chose est certaine, on sort de bonne humeur de son salon !

Installés depuis 2013, Christophe et Cindy Delaître travaillent tous deux à "l'espace coiffure", un salon situé au coeur de Villers.

D'emblée, l'accueil est convivial, on offre un sourire et un café aux clients. De grands miroirs trônent tout au long de la salle longiligne, meublée de cinq sièges et trois bacs à shampoing, le tout dans un décor aux dégradés taupe et beige.

La barbe !

Dans ce salon, on y coiffe les hommes, les femmes et les enfants. Mais la spécialité est la barbe ! Tous les coiffeurs ne sont pas barbiers c'est une formation spécifique qui s'apprend.

« Je fais des barbes depuis 15 ans ! D'une façon dite classic ou hammam avec pression d'air chaud à 100 degrés sur la peau, serviettes chaudes, huiles essentielles... Je suis le seul à pratiquer ainsi dans un rayon de 15 km !».

Une prestation au poil, qui lui vaut sa notoriété. Une clientèle fidèle s'est rapidement formée «Je fais un rasage complet tous les deux jours et trois barbes par jour ! J'aime utiliser les produits American Crew»

Un phénomène de mode

La barbe, qui, malgré une perte de vitesse dans les années 90, a repris du poil de la bête ces derniers temps. La barbe est revenue à la mode grâce à des personnalités comme le joueur de rugby Sébastien Chabal, qui l'ont remis au goût du jour. Elle symbolise la virilité de l'homme.

«Les hommes qui viennent chez le barbier recherchent du soin. Ils veulent qu'on s'occupe d'eux ».

Et enfin, côté femmes

Cindy est technicienne coloriste depuis 25 ans. Re-looking, transformation de la coupe selon modèles, couleurs, mèches, patine, chignons, coiffages soirées ou mariages... Il y a le choix !

Espace Coiffure. 5 rue du Général de Gaulle, à Villers. Tél 02 31 87 00 63.

Le Paléospace



Un accueil effrayant !



Un savant fou



Un quizz scientifique familial



et un apprenti chercheur !

Les nuits des squelettes

Pour Halloween, le Paléospace a proposé "Les nuits des squelettes" durant deux soirées, samedi 22 et lundi 31 octobre 2016.

Un accueil effrayant, un savant fou, un apprenti chercheur... Tous les ingrédients étaient réunis pour faire de ces deux soirées une réussite ! Le but était de s'amuser, se faire un peu peur et s'émerveiller à la découverte de la "magie" des sciences. La foule s'est pressée dès l'ouverture des portes !

Des animations scientifiques

Les nuits des squelettes, c'est aussi la fête de la science en nocturne. Un savant fou et un apprenti chercheur ont animé ces deux soirées. Le premier, un très vieil homme, était installé dans la galerie jurassique. Le deuxième, un peu plus jeune, a proposé un quizz scientifique et familial, une nouveauté proposée par le paléospace qui a remporté un grand succès ! Tous deux ont réalisé des tests et des expériences abracadabrantes !

Tout un programme d'animations et de jeux, a accompagné les visiteurs, petits et grands, dans leur déambulation. Les médiateurs scientifiques étaient là pour les guider et partager cette nuit très spéciale. Les enfants ont reconstitué des grands puzzles de dinosaures, en 3D. Et pour finir, les boîtes à toucher qui ont obtenu un grand succès ! Il s'agissait de deviner la partie du squelette qui se cache à l'intérieur : griffe, dent, crâne ?

587

C'est le nombre de personnes, venues pour la plupart déguisées et munies d'une lampe de poche pour découvrir l'exposition plongée dans le noir.

**Exposition temporaire !
jusqu'au 12 mars 2017**



« Mathurin Méheut et la paléontologie »

**Des tableaux aussi grands que
les dinosaures !**

Les immenses toiles de Mathurin Méheut, représentent la suggestion d'anciens environnements peuplés de dinosaures, mammoths et reptiles marins. Cette exposition originale, allie l'art et l'histoire naturelle en exposant à la fois les œuvres de Méheut et des fossiles représentés sur les toiles.

Six oeuvres imposantes

« Ce sont des toiles monumentales. La plus grande fait environ deux mètres de haut sur 4,50 mètres de large. C'est la première fois qu'elles sont exposées dans un musée. » explique Karine Boutillier, directrice du Paléospace

Il a fallu de longues négociations pour faire sortir ces six oeuvres imposantes de leur lieu d'exposition habituel : l'institut de géologie de Rennes.

En 1942, l'institut a passé commande au peintre d'un ensemble décoratif de 25 toiles monumentales, toutes liées à la paléontologie.



Mathurin Méheut est un artiste Breton (peintre, dessinateur, décorateur, céramiste, sculpteur et graveur). Intéressé par la nature, il a illustré un ouvrage « Etude de la Mer, flore et faune de la Manche et de l'Océan » à la station biologique de Roscoff. Grâce à cette oeuvre, il accède rapidement à la notoriété dès 1913.

Des vitrines en écho

Les six immenses toiles, exposées au Paléospace, mettent en scène des dinosaures, des mammoths et des reptiles marins, représentés, en mouvement, dans leur milieu naturel. « Entre les toiles, la visite est ponctuée de vitrines qui y font écho. Par exemple, un carnet montrant des pièces paléontologiques, ou des fossiles, comme les vertèbres d'un grand dinosaure herbivore. » poursuit Karine Boutillier.

Des fougères carbonifères, des dents de mammoth, des éléments fossiles d'ichtyosaures... sont présentés dans des vitrines de verre, dans cette salle des expositions temporaires.

« Il y a également un espace pour enfants, où ils peuvent dessiner ce qu'ils voient. »

Exposition jusqu'au 12 mars 2017.



L'hiver, au musée

INTERVIEW

L'hiver, lorsque le Paléospace est fermé, Félicie Debusschère ré-approvisionne la boutique du musée.

« Dans un premier temps, je fais le point sur les articles, ceux qui se sont bien vendus, et qui seront gardés pour l'année suivante, et les autres qui ont eu bien moins de succès, et qui, parfois finissent par être soldés jusqu'à moins 40%, mais ils sont minoritaires, heureusement » explique Félicie Debusschère, chargée de l'accueil et de la boutique du Paléospace depuis mars 2012.

Ensuite, Félicie consulte les catalogues, reçoit les fournisseurs pour le choix des nouveaux produits... Une tâche qui lui plaît beaucoup « Cette période me fait penser à Noël »

Puis en janvier-février « On reçoit les articles, c'est un travail énorme car toute la marchandise arrive par grosses palettes! Ensuite je refais l'implantation de la boutique »

La boutique

D'emblée, en rentrant, on remarque immédiatement toutes les friandises autour de la caisse. Les bonbons, gâteaux, caramels au beurre salé... ont été placés à la hauteur des yeux des enfants.

A côté des gourmandises, une pièce à l'effigie du musée, un petit clin d'oeil aux collectionneurs qui ne manquent pas de l'acheter avant de repartir.

Au fil des rayons, il y a la librairie des adultes et celle des enfants, les jeux, les peluches, les bijoux en pierres semi-précieuses et la papeterie, carnets, stylos, gommes... Sans oublier les tee-shirts de dino aux jolis sourires.

« Toute la boutique du musée se décline selon les trois thèmes du Paléospace : la paléontologie, l'astronomie, et pour finir, la faune et la flore du marais »

Et pour conclure...

Les réassorts se font bien entendu tout au long de l'année, mais le plus gros du travail se situe entre septembre et février. « Ce travail n'est pas monotone, il change tous les jours, au fil des saisons »

LE TOP DES VENTES

Pour les enfants, la palme des ventes serait bien le kit de fouilles pour jouer au paléontologue, et pour les adultes, la pièce à l'effigie du musée qui plaît beaucoup aux collectionneurs, surtout qu'elle ne coûte que 2 € !

« Le rayon 3D a connu un grand succès cette année avec les magnets, cartes postales et affiches »

Les figurines ont également beaucoup plu « Elles sont très bien imitées, ont dirait de vrais dinosaures miniatures ! Les mâchoires aux dents acérées s'articulent, prêtes à croquer »

Et enfin, pour finir la liste des ventes à succès, les seaux remplis de petites figurines accompagnées d'un tapis de sol où l'enfant peut imaginer une scène Jurassique.

LE PLUS IMPROBABLE

Les dinos fluo « Je ne pensais pas qu'ils allaient se vendre aussi bien. J'ai écouté les conseils du fournisseur, et j'ai eu raison. Ces dinos fluo plaisent beaucoup aux petites filles, ils sont très girly ! »



Ouverture prochaine d'un planetarium !

Un planétarium devrait ouvrir au printemps. Les travaux ont débuté dans les ateliers d'une entreprise du Calvados qui vient de livrer les huit pièces formant le dôme et l'espace pour accueillir le public.

Une nouvelle attraction, un film en 360°

Le ciel sera toujours découvert à Villers ! Le planétarium emmènera les visiteurs dans un voyage commenté en 360° à travers la voie lactée, à la découverte des constellations, planètes et étoiles...

D'un diamètre de 5,50 mètres, il pourra accueillir 30 personnes par séance avec au programme ; la découverte des trésors cachés du ciel, de l'astronomie, des saisons, des mouvements célestes, des dimensions du système solaire et de l'univers, des satellites...

Un film d'animation en 360° « Polaris : le sous-marin spatial et le mystère de la nuit polaire », sera également projeté en 360° (primé lors de nombreux festivals) (durée 25mn).

■ Réservation sur paiement uniquement.

A partir de 7 ans (présence d'un adulte obligatoire)
Durée totale 1h10.

Tarifs.

Planétarium : Adultes 8,90€ / Réduits (7-14 ans) 6,90€

Ouvert tous les jours pendant les vacances. Programme des séances et heures sur le www.paleospace-villers.fr

Et pendant les congés de février...

Atelier-stage « Qui veut jouer au dino » pour enfants de 5 à 10 ans.

Découvrez les fossiles en créant des jeux de société paléontologiques : un memory-fossile, un jeu des 7 familles sur les dinosaures, qui est-ce Dino ?...
À emporter à la maison ! Durée 1h15

■ En février. Du 6 au 10, du 13 au 17, du 20 au 24 à 16 heures.

Exposition temporaire
du 1er avril au
5 novembre



Dinosaures carnivores !

Les théropodes, animaux bipèdes et carnivores, constituent le groupe de dinosaures dont les silhouettes sont les plus connues. Ils ont vécu sur terre entre - 220 millions et - 66 millions d'années et hantent l'imaginaire des enfants.

Au fil de l'exposition

Vous apprendrez à reconnaître un dinosaure, un théropode, leurs caractéristiques anatomiques, leur diversité et leur évolution.

Vous pourrez faire connaissance avec l'Allosaure, le grand prédateur du Jurassique et le Spinosaure, ce grand théropode du Crétacé, la tête du célèbre Tyrannosaure, mais aussi avec des dinosaures plus petits recouverts de plumes. Vous apprendrez comment ils ont disparu, l'occasion également de découvrir quels sont leurs descendants qui peuplent encore la Terre. Cette exposition propose également des jeux pour petits et grands, un carnet « jeu de piste » pour la famille.

La vie au Villare

Les expos

Jacky Pouillon

Jacky Pouillon est né en 1946, et c'est dans les années 70 qu'il commence réellement à peindre. Au fil des 26 toiles exposées au Villare, il y a femmes, des couples sur la plage, à l'aéro-club, à une exposition de vieilles voitures...

Chaque tableau raconte une histoire "Ils sont en situation, souvent de dos pour garder le mystère" confie l'artiste. Ancien projeteur en architecture dans les aéroports d'Orly, Roissy, et du monde entier, la passion des avions ne l'a pas quittée "Je pense faire prochainement une série de tableaux sur l'aviation"



« Passion peinture »

Du 16 au 23 septembre

Carole Leprovost

Carole Leprovost a commencé à reproduire des œuvres de Monet ou Manet. Ses œuvres, des huiles sur toile, sont figuratives, le sujet principal est la nature, les paysages, les animaux "Lorsque je peins un animal, je commence toujours par les yeux, l'expression du regard est ce qu'il y a de plus important. Je peins également des oiseaux marins sur ardoise pour rappeler les toits de Bretagne ou de Normandie".



Office de tourisme

Camille Hermant «Comedia»

Du 23 septembre au 6 octobre

« Comédia », l'exposition proposée par Camille Hermant, se décline en trois thèmes, Les Chambres, Jeux de scènes et Le Cheval. Le premier représente le temps d'avant, celui de la mémoire ; le deuxième renvoie au temps d'après, à l'imaginaire. Enfin, le dernier symbolise le temps présent. "Je me suis toujours intéressée aux gens, à l'intime, au regard" confie l'artiste. Le plus étonnant de cette exposition est de loin la partie "cheval" Lors de son installation dans la région, elle a découvert le monde du cheval. Un lien qui s'est créé au fil des rencontres avec l'animal "J'ai accompagné les chevaux à la plage au lever du soleil, lors du ferrage ou en pleine compétition au polo".

pour concrétiser le lien profond qui existe entre l'homme et le cheval, l'artiste a créé des images en mettant en scène des personnages composés de têtes de chevaux, sur des statues classiques de pierre ou de bronze, qu'elle installe dans un paysage.



« Esquisses et Couleurs »

Du 7 au 21 octobre

15 peintres et un sculpteur de l'association Esquisses et Couleurs, basée à St Gatien, ont exposés 116 tableaux et trois sculptures au Villare.

L'association « Esquisses et couleurs » regroupe 25 membres, peintres amateurs, confirmés ou professionnels, mais aussi deux sculpteurs.

Une exposition très éclectique, où la peinture à l'huile voisine avec l'acrylique, le figuratif avec l'abstrait, les peintures animalières côtoient les portraits de femme, dont certains s'inspirent de photos célèbres.





« Nacres et coquillages, merveilles de la mer »

Daniel Wimart-Rousseau
du 21 octobre au 4 novembre

Plus de 6 000 coquillages étaient présentés dans des vitrines et une centaine de grosses pièces présentées hors vitrines, en provenance des quatre coins de la planète. La nouveauté cette année, les nacres de Tahiti « J'ai passé sept semaines en Polynésie, Tahiti, les îles Marquises, l'archipel des Tuamotu, Bora-Bora... Pour terminer sur l'île de Moréa J'ai ramené beaucoup de coquillages, des perles noires et de l'artisanat local »

Plus 40 ans de collection !

« En premier lieu, il y a bien sûr ceux que je trouve moi-même en plongeant à différentes profondeurs ou en prospectant auprès des pêcheurs qui en attrapent souvent dans leurs filets, leurs dragues ou leurs casiers. Puis, ensuite, je fais aussi des échanges avec de nombreux collectionneurs » confie Daniel Wimart-Rousseau.

Une passion qui est née il y a quarante ans, et qui ne l'a jamais quitté « En 1975, alors instituteur spécialisé à Hérouville-Saint-Clair, j'emmenais chaque année mes élèves à Ouistreham pour leur faire découvrir la faune du bord de mer. Ce qui était ramassé était ensuite identifié puis exposé. Les élèves étaient intéressés et pour moi, 1975 a été le début de cette passion qui m'anime encore aujourd'hui ».



« Le tumulte noir »

du 8 au 22 novembre

Le Tumulte noir de Paul Colin

L'espace culturel et associatif "le Villare" s'est associé avec L'Artothèque de l'espace culturel des Dominicaines, pour présenter les 45 lithographies de Paul Colin, intitulées Le Tumulte noir.

En 1925, un spectacle étourdissant venu du Nouveau Monde débarque pour la première fois en France. Harlem et ses artistes incroyablement décomplexés nous donnent une leçon de vie, de mouvement et de jeunesse. Le Tout-Paris est conquis par la vitalité débordante de « La Revue Nègre ».



Paul Colin

Paul Colin, jeune peintre, affichiste et décorateur de théâtre déjà réputé, est chargé de la création de l'affiche de la revue.

En grand affichiste Paul Colin sait comment toucher l'âme du spectateur en une fraction de seconde.

Fasciné par Joséphine Baker, il entreprend alors un travail magistral : Le Tumulte Noir. Comme un metteur en scène, il va choisir avec soin l'ordre de chaque planche pour donner naissance à un véritable récit.

Le Tumulte noir

Le Tumulte Noir, album de quarante-cinq lithographies, est aussitôt reconnu comme un chef-d'œuvre. Salué par la presse et la critique, l'édition originale de 1927 se vend en quelques jours.

Le Tumulte noir incarne le formidable modernisme d'une époque où se mêlent les influences de l'art nègre et du cubisme.



Du 24 au 28 octobre

Les ateliers de Pauline ont affiché complet pour les vacances de la Toussaint. Le thème «Préparons Noël» a obtenu un grand succès ! Jour après jour, les enfants ont fabriqué, une couronne de Noël, des décorations de table, un calendrier de l'Avent, des décorations pour le sapin, et un photophore.



24 octobre

Conférence "En Polynésie Française, de Tahiti aux îles Marquises". Un voyage inoubliable, raconté par Daniel Wimart-Rousseau.





HALLOWEEN

Du 24 au 31 octobre
*Jeu des vitrines «La chasse aux sorcières»
 Il s'agissait de retrouver les sorcières
 cachées dans les vitrines des commerçants.*



*74 enfants
 se sont fait
 maquiller
 au Villare*



*31 enfants
 ont participé
 au concours
 de citrouille*

*Concours de
 citrouilles*



*1er prix
 Famille
 Cousin*

Retour en images

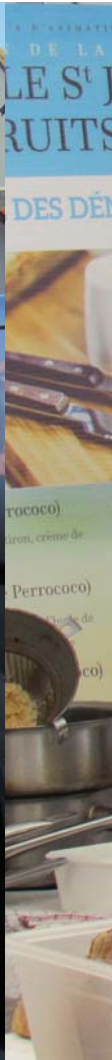


Le Bagad de Lann-Bihoué, invité d'honneur de la fête, a obtenu un grand succès ! Entourés par des milliers de curieux et mélomanes, ils ont déambulé dans les rues de Villers sous les sons des tambours et binious.

21^e ÉDITION DE LA FÊTE DE LA COQUILLE St JACQUES & DES FRUITS DE MER



Les confréries étaient nombreuses pour assister au grand défilé !





Le chef étoilé Stéphane Carbone a révélé ses recettes et ses secrets pour cuisiner la Saint-Jacques.



La coquille Saint-Jacques, mollusque bien célébré pendant deux jours à Villers, a fait le bonheur de milliers de visiteurs, venus parfois de très loin. De mémoire de Villersois «il y avait longtemps qu'on n'avait pas vu une fête aussi belle !» Les rues de Villers ont manqué de place, la foule était au rendez-vous, sous un ciel radieux, pour déguster, chanter, acheter la Saint-Jacques vendue à 5 € le kilo. Il est certain que l'édition 2016 de la Coquille restera une grande date pour les Villersois !





LE MARCHÉ

LES 10 ET 11 DECEMBRE



! 1500

C'est le nombre de visiteurs au marché de Noël !

L'artisanat d'art, la peinture, la broderie, la décoration, les livres, et le plus attendu, les gourmandises, étaient au rendez-vous du marché de Noël qui a eu lieu les 10 et 11 décembre au Villare. Pas moins d'une trentaine d'exposants !

Plus de 1500 visiteurs sont venus faire leurs emplettes, un record !

Chaque année le marché de Noël fait de plus en plus d'adeptes.





DE NOËL



L'agenda 2017

«Nous avons réussi à maintenir le même volume d'événements que sur 2016 malgré des surcoûts liés au renfort de sécurité, exigés sur chaque animation dorénavant »

FÉVRIER

Les 18 et 19. Rendez-vous du Modélisme
24 et 25. Rallye de la Côte Fleurie

AVRIL

9. Randonnée Côte Fleurie association ATS-CAF

15, 16 et 17. Expo-vente Playmobil
16. Chasse aux oeufs de Pâques

MAI

6 et 7. Villers Games

JUIN

24. Fête de la musique et apéro dino

JUILLET-AOÛT

Du 8 juillet au 18 août. 29e festival Sable Show

8 juillet. Opération nettoyage de la plage avec Initiatives Océan

13 juillet et 14 août. Feux d'artifices et bals

15 juillet et 12 août. Marchés nocturnes

28 juillet et 29 août. Skimboard School Tour

23 juillet. Pique-Nique géant

5 août. Villers Beach Day

16 au 23 août. Festival des Nouveaux Talents

20 août. Salon du livre

OCTOBRE

28 et 29. Fête de la Coquille

DÉCEMBRE

16 et 17. Marché de Noël



18 et 19 février,
le rendez-vous du
Modélisme, au Villare



15, 16, et 17 avril,
Expo-vente
Playmobil au Villare



6 et 7 mai,
Villers Games
au Villare



24 juin, fête de
la musique et
apéro dino



Du 8 juillet au 18 août,
29e festival Sable Show



23 juillet,
pique-nique géant



Du 16 au
23 août,
festival des
Nouveaux
Talents



20 août, Salon du livre



28 et 29 octobre,
fête de la coquille

Les bons chiffres de 2016

L'année 2016 aura été un bon cru pour l'office de tourisme tant au niveau de la fréquentation que des activités proposées.

Plus de 72000

personnes ont franchi le seuil de l'Office de Tourisme, dont 10% de touristes étrangers ! Dans l'ordre des Belges, des Allemands et pour la 3e place les Hollandais et les Anglais sont ex-aequo.

Les touristes qui ont parcouru le plus de kilomètres pour arriver à Villers sur mer sont des Néo-Zélandais.



CALM
13% de hausse



Visites guidées
22% de hausse



Club de plage
30% de hausse



Festival des Nouveaux Talents
19% de hausse



Salon du livre
35% de hausse

Côté activités *Carton plein !*

Côté activités c'est un carton plein aussi ! Les activités du Calm ont enregistré une hausse de 13% tout comme les visites guidées qui ont vu leur fréquentation augmenter de 22% ! Le beau temps de l'été aura permis au Club de plage d'afficher un beau score de + 30% et le soleil n'aura pas découragé les mélomanes puisque le Festival des Nouveaux Talents et invités a progressé de 19%.

Notons également le record historique du cinéma : la barre des 15000 entrées a été franchie pour la 1ère fois avec 15860 spectateurs sur l'année 2016 !

Retenons aussi le beau succès de toutes les animations gratuites : 3200 visiteurs pour les rendez-vous du modélisme, 9000 pour l'exposition Playmobil, 2000 pour le Salon du livre !

Sur la plage la nouvelle formule du Villers Beach Day a fait le plein toute la journée et la dernière édition de la fête de la coquille a rencontré un immense succès qui restera dans toutes les mémoires.



Exposition Playmobil

9000

Visiteurs !

Le site internet

L'Office de tourisme a lancé en juillet dernier son nouveau site internet. Nouvelle identité, nouveau design, nouvelle façon de présenter le territoire et son offre aux futurs visiteurs, et enfin, un meilleur accompagnement du touriste sur place.

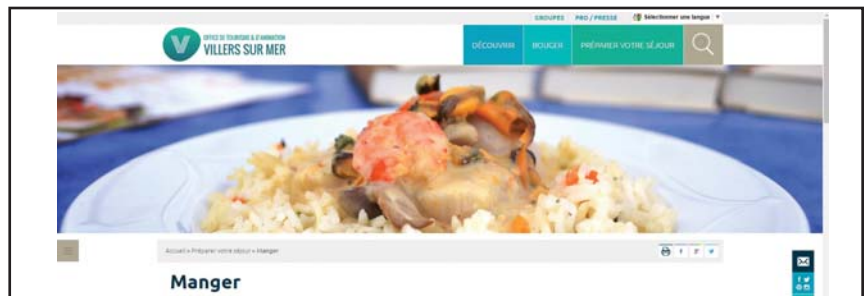
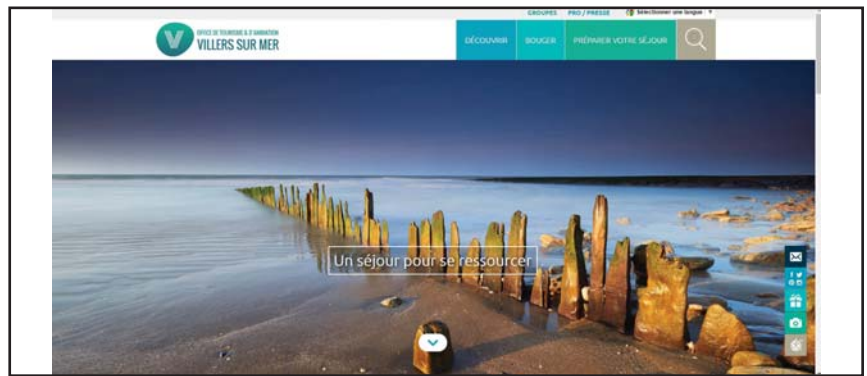
En faisant appel pour la partie technique et conseil à une agence spécialisée dans la création de sites internet touristiques (Krea3), et en valorisant les compétences internes pour la création de contenu et le pilotage du projet, le travail porte aujourd'hui ses fruits.

Une analyse comparative sur 6 mois, de juillet à décembre pour 2015 et 2016 dévoile des chiffres prometteurs et plus qu'encourageant sur l'efficacité de ce nouvel outil numérique.

Les chiffres explosent !

En effet, la fréquentation du site explose avec + 77%, autrement dit + 41 000 visiteurs. L'analyse démontre également que le visiteur trouve plus aisément et rapidement l'information en accédant directement à la page recherchée dans les moteurs de recherche, via un travail de référencement conséquent. Résultats : les internautes trouvent plus facilement une information qualifiée, sans perdre de temps (La durée de connexion baisse de 5%, ce qui correspond à une très bonne moyenne de 3 min par internaute).

Enfin le contenu du site, travaillé qualitativement et quantitativement donne envie à 75% des visiteurs de découvrir, lire les contenus et d'apprécier les visuels commandés pour l'occasion. Seul 25% des visiteurs quittent le site après la visite d'une seule page (Taux de rebond), quand la moyenne se situe à 50%, il s'agit là d'un très bon score.



LE SAVIEZ-VOUS ?

- Les utilisateurs délaissent les ordinateurs fixes et portables : - 14%
 - L'accès au site internet en mobilité (Smartphone et tablettes) explose lui de 2000% !
- Une analyse révélatrice des nouveaux comportements de consommation et d'une notion centrale : La mobilité, le numérique sera la clé de voute de la promotion future. L'humain, lui, restera l'architecte des destinations, puisque le tourisme est fait de rencontres, de partages et d'expériences à vivre. Le numérique est un outil permettant de faciliter l'expérience touristique, et non une fin en soi.

Etat civil

NAISSANCES

Mayeul RONSSIN, né le 4 septembre 2016

Manatéa OSMONT, né le 23 septembre 2016

DÉCÈS

Pauline SAINT-DIZIER, décédée le 5 septembre 2016

Denise QUETEL, décédée le 12 septembre 2016

Cécile THIEUW, décédée le 18 octobre 2016

Pierre COQUS, décédé le 26 octobre 2016

Roger MENGUY, décédé le 2 novembre 2016

Germaine DE RIQUER, décédée le 15 novembre 2016

Marie-Thérèse CORDENIE, décédée le 3 décembre 2016

René BRIZE, décédé le 7 décembre 2016

MARIAGES

Jérémy DEHENNIN et Gwladys FORIN, mariés le 24 septembre 2016

Pierre NÈGRE et Camille MARTIN, mariés le 8 octobre 2016

La Lettre
de Villers

Directeur de la Publication : Jean-Paul Durand, Maire
Rédaction : Laurence Kieffer assistée de Patricia Forin
Photographies : Laurence Kieffer, Office de Tourisme, associations.
Conception graphique et mise en page : Laurence Kieffer
Impression : Escandre-Sorel - Touques.

Réception. Pour recevoir la lettre de Villers à son domicile principal hors commune, il suffit de déposer 4 enveloppes timbrées à 2,59 € à l'Office de Tourisme de Villers-sur-Mer.

7^{ème} Rendez-vous du Modélisme

18 & 19
Février
2017

GRATUIT

VILLERS SUR MER / AU VILLARE

TRAINS • AVIONS • BATEAUX • VOITURES • FIGURINES • DIORAMAS

NOMBREUSES ANIMATIONS • 10H>18H SANS INTERRUPTION

